HEBDOS A WEEKLIES

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

119e ANNEE — NO 50 — MERCREDI 11 AVRIL 1973 — 9 CAHIERS — 78 PAGES

20

Campagne à travers le Québec

La CSN veut l'étatisation de l'assurance-automobile

"Nous voulons que la population et tous les syndicats prennent conscience du problème que constitue l'assurance-automobile et de la possibilité d'étatiser ce service."

C'est en ces termes que M. Jean-Roch Lefebvre, vice-président du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Saint-Hyacinthe, a annoncé la participation totale et inconditionnelle de l'organisme dans la nouvelle étape de la campagne que vient de lancer la CSN.

D'ici le début de mai, de nombreuses rencontres seront organisées dans la région maskoutaine en vue de permettre aux syndiqués de faire le point sur cette importante question. Ce sujet sera aussi abordé dans le cadre du congrès annuel du Conseil Central prévu pour les 14 et 15 avril, à Saint-Hyacinthe.

Cette campagne se veut d'actualité puisque le comité Gauvin doit présenter son rapport le 5 mai.

Ce comité a été formé en '70-71 pour analyser la situation de l'assurance-automobile au Québec. La CSN a remis plusieurs documents à ce comité et les fera connaître à ses membres pendant la campagne d'information qui débutait hier et qui se poursuivra pendant les prochaines semaines.

Les différents syndicats du Conseil central de Saint-Hyacinthe, comme tous les autres syndicats de la CSN, devront ensuite se prononcer, par vote, pour ou contre la création d'une société gouvernementale d'assurance.

Depuis plusieurs années, les syndicats affiliés à la SCN dénoncent l'exploitation dont seraient victimes les automobilistes du Québec.

C'est à son congrès confédéral de 1966 que la CSN se prononçait, pour la première fois, sur la situation de l'assurance-automobile au Québec et c'est en ces termes qu'elle le faisait :

"Que la CSN fasse les pressions nécessaires pour l'établissement d'une régie québecoise de l'assurance-automobile".

C'est pourquoi le secrétariat d'action politique de la CSN lançait en 1970, à la suite d'une longue étude — la première jamais faite du seul point de vue de l'automobiliste qui paie — une campagne en faveur de la création d'une société gouvernementale d'assurance-automobile et d'un régime semblable à celui dont les citoyens de la Saskatchewan bénéficient depuis 1946.

rassa décidait de former un comité d'étude chargé d'analyser la

té d'étude charé d'analyser la situation de l'assurance-automobile au Québec qui devait rendre publiques ses recommandations dès le printemps de 1972. A la date prévue, le comité Gauvin n'était pas prêt à soumettre son rapport. On a donc prolongé son mandat d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 5 mai 1973.

La C.S.N., par la voix de son comité exécutif, a donc remis des notes au comité Gauvin et relance une campagne d'information et d'action pour une régie gouvernementale d'assurance-automobile au Québec qui devait rendre publiques ses recommandations dès le printemps de 1972. A la date prévue, le Comité Gauvin n'était pas prêt à soumettre son rapport. On a donc prolongé son mandat d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 5 mai 1973.

La C.S.N., par la voix de son comité exécutif, a donc remis des notes au comité Gauvin et relance une campagne d'information et d'action pour une régie gouvernementale d'assurance-automobile au Québec. La C.S.N. précise ainsi sa position :

"A la lueur de l'expérience concrète de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et des abus dont les automobilistes québecois ont été victimes depuis trop longtemps, nous ne comprendrions sûrement pas que le comité recommande des réformes partielles qui maintiendraient les privilèges des compagnies d'assurances."

Une victoire durement gagnée !

M. Maurice Jacques, président de la ligue **Montréal junior**, remet à Daniel Racine, le capitaine de l'équipe **Les Maskoutains**, de Saint-Hyacinthe, la coupe du championnat des éliminatoires. La partie décisive, la septième, contre **Les Castors**, de Joliette, s'est disputée dimanche devant une foule record de plus de 2,700 spectateurs, au stade municipal de Saint-Hyacinthe.

(Voir nouvelle en page E-1)

L'Office municipal étudie en profondeur les besoins en matière d'habitation

Au moment où la Ville de S.-Hyacinthe reçoit l'approbation par la Société d'Habitation du Québec de crédits totalisant $400,000., en vue de construire trente-deux (32) nouveaux logements à prix modiques sur la Terrasse du Patro, l'Office municipal d'habitation de Saint-Hyacinthe entend poursuivre ses recherches au sein de la population maskoutaine afin d'être en mesure de répondre aux nombreux besoins qui ont déjà été pressentis.

M. Léo Bibeau, président de l'Office municipal, a présenté, il y a quelque temps, un projet de construction de logements pour personnes âgées, sur le terrain même où s'élève à l'heure présente, l'évêché de Saint-Hyacinthe.

Ce *premier projet n'excluerait* en aucune façon une réalisation d'habitations à loyer modique dans cette partie de la ville qui fut étudiée et décrite dans le Rapport Christ-Roi.

Etant donnà que d'une part les logements sont peu nombreux à Saint-Hyacinthe et que d'autre part, un certain nombre d'entre eux devraient être rénovés ou même remplacés, il semble que l'Office municipal soit décidé à prendre ses responsabilités en la matière.

Pour ce faire, et dès la semaine prochaine, un dossier de la situation du logement sur le territoire du Projet Christ-Roi et pour les personnes âgées sera dressé dans les pages de notre journal.

Il est déjà pris pour acquis que bon nombre de personnes qui résident depuis de nombreuses années dans un quartier défini de la ville seraient désireuses d'améliorer leurs conditions de logement, mais sans pour autant déménager ailleurs ou voir leur budget mis en péril par des dépenses nouvelles.

Pour ces personnes, il importe que tout projet de logements à prix modiques tienne compte de ces deux impératifs : l'attachement au quartier et des conditions financières acceptables.

D'autre part, nombre de personnes âgées sont à la recherche de logements qui puissent répondre à leurs besoins précis. Dans les centres d'accueil, les places sont limitées et par suite du changement de politique des autorités gouvernementales, il faudra trouver de nouvelles formules. Combien de personnes âgées sont à la recherche de logements de la sorte et quelles perspectives doivent être étudiées pour mettre à leur disposition des logements qui répondent aux besoins réels ?

L'Office municipal d'habitation est le seul organisme capable d'étudier les besoins de ces différentes catégories de citoyens et de proposer des solutions acceptables par tous.

Il n'occupe pas indûment ce secteur d'activités car il vise à doter la population de facilités de logements auxquelles elle a droit.

Dans son discours sur le budget, le *ministre Garneau a confirmé* que depuis le 1er janvier 1973, le gouvernement provincial assume une part accrue du déficit d'exploitation des HLM et que la part des municipalités est maintenant réduite à dix pour cent.

D'autre part, Ottawa vient d'annoncer que d'importants crédits (plusieurs millions de dollars) viennent d'être débloqués à cette fin pour le Québec. Saint-Hyacinthe est déjà prête à en recevoir sa juste part.

mini-loto

TIRAGE VENDREDI
6 AVRIL 1973

22033
24 gagnants
de $5,000.

2033
192 gagnants
de $500.

033
1,944 gagnants
de $100.

★ ★ ★

INTER-LOTO
Gagnants, voir page A-6

Nouvellement syndiqués, les employés de Phénix signent un premier contrat

Les employés de *Théo Phénix Enr.*, syndiqués depuis à peine sept mois, ont signé en date du 30 mars leur premier contrat de travail, qui sera d'une durée de 25 mois.

Les principales clauses touchent le salaire, les congés et les indemnités pour maladie et accident.

SALAIRE

La hausse de salaire est de 75 sous l'heure répartie de la façon suivante : 37 sous le 19 mars 1973, 3 sous le 1er octobre 1973, 33 sous le 25 mars 1974 et 2 sous le 1er octobre 1974.

La prime du deuxième quart est portée de 12 à 15 sous : celle du 3e quart passe de 15 à 18 sous, et le boni du chef d'équipe, de 15 à 20 sous.

CONGE

Les congés étaient de neuf : ils sont maintenant de dix.

En ce qui a trait aux vacances, les employés auront trois semaines après huit ans au lieu de dix ans. Les 4 semaines resteront après 20 ans, et cinq semaines après 28 ans.

BENEFICES

Au chapitre des indemnités hebdomadaires pour maladie ou accident, les bénéfices sont, depuis la date de la ratification du contrat de travail, de 60 pour cent des gains jusqu'à $96 par semaine.

Au 1er janvier 1974, les bénéfices seront de 66 2/3 pour cent des gains jusqu'au maximum de $107.

Pour une assurance-vie, il en coûtera 30 sous du mille dollars, au lieu de 50 sous.

Depuis le 1er janvier 1973, la plan "Régime de Retraite", payé par la Compagnie, sera de 1.25 pour cent pour les premiers $6,000, au lieu de $5,000, avec les bénéfices de contribution volontaire de 2 pour cent sur les gains au-dessus de $6,000.

Le droit acquis sera reconnu après dix ans de service continu, et non plus après quinze ans.

Il en coûtera 35 sous par prescription, pour les médicaments.

Un salaire rétroactif de 25 sous par heure travaillée, depuis le 1er octobre 1972 jusqu'au 19 mars 1973.

Il n'a suffi que de deux rencontres pour en venir à une entente entre la compagnie et les employés, une première le 20 décembre, et la seconde le 19 mars au cours de laquelle il y eut acceptation du contrat de travail.

Les quelque huit employés font partie du syndicat des Travailleurs unis de l'Automobile (T.U.A.).

Se rencontrèrent à la table des négociations, MM. Jacques Vanier, négociateur syndical ; Claude Messier, représentant des employés, et pour la compagnie, MM. Nick Florakas, directeur de la fabrication pour le Québec et les Maritimes ; Louis Esséombre, surintendant de la production ; Martin Trudel, contremaître général, et Michel S.-Hilaire, gérant.

M. Marcel Sylvestre nommé à la présidence nationale

M. Marcel Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, propriétaire d'une ferme d'élevage, sur le chemin de Saint-Dominique, président depuis dix ans de l'Association des Eleveurs de Porcs du Québec, vient d'accéder à la présidence de l'Association canadienne.

C'est à l'occasion du congrès tenu les 26, 27 et 28 mars, à Toronto que les membres ont choisi M. Sylvestre pour succéder à M. John Galleger.

Depuis cinq ans, il est membre de l'exécutif : à la première année à titre de directeur, pendant deux ans au poste de deuxième vice-président, puis de premier vice-président.

C'est le premier Canadien-Français à être nommé président de cet organisme qui date depuis 1895.

L'Association compte dans le Québec près d'une centaine de membres ; cette province tient le quatrième rang ; elle vient après l'Ontario qui en compte quelque 350, la Saskatchewan, plus de 200, et l'Alberta, près de 160.

Vingt jours plus tôt, soit le 7 mars, à l'occasion du congrès provincial des Eleveurs de Porcs, tenu à Lévis, M. Sylvestre était porté pour la dixième année consécutive, à la présidence.

Dans le cadre de ces activités, il remporta huit des dix trophées décernés aux éleveurs. Nul est besoin de dire qu'il exploite une des meilleures fermes d'élevage non seulement du Québec, mais même du Canada.

Il possède environ 350 têtes de bétail. La qualité de son troupeau l'amène à rencontrer et à traiter avec des commerçants de toutes les provinces du Canada, des Etats-Unis, voire de la Chine.

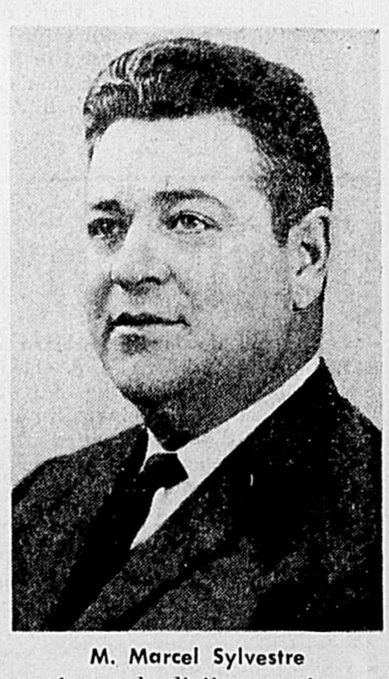

M. Marcel Sylvestre

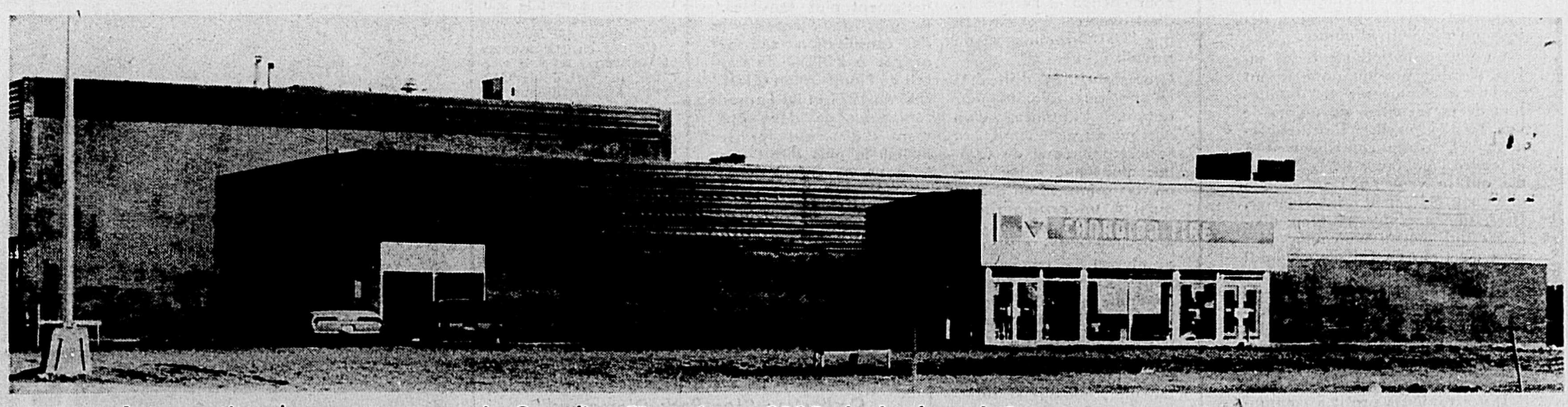

Inauguration du nouveau magasin Canadian Tire, sis au 2125 du boulevard Casavant. (Voir texte et photos en page A-5)

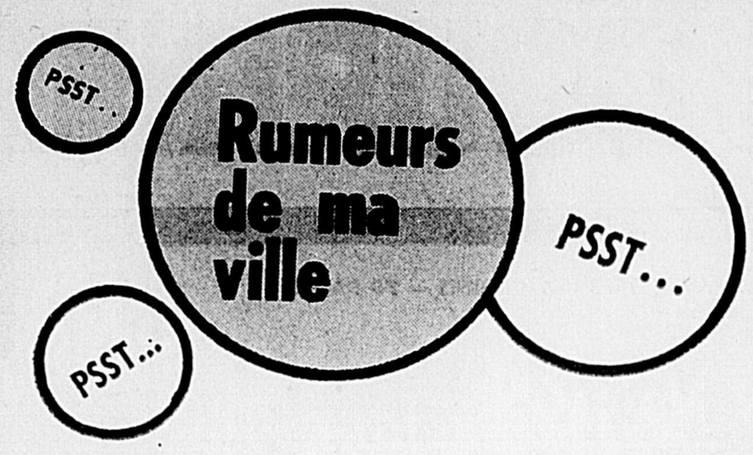

S'il est vrai que l'union fait la force, la désunion est une arme efficace pour lutter contre la réalisation d'un projet. Certains l'auraient compris et essaieraient de s'en servir pour contrecarrer le projet d'une Caisse populaire à Saint-Thomas d'Aquin, du moins comme la veulent les autorités en place. Leur objectif serait donc de semer la discorde parmi les membres et de l'organisme coopératif et du conseil municipal. Qui sortira vainqueur ?

♦ ♦ ♦

A la dernière assemblée de la Caisse populaire de Saint-Thomas d'Aquin, on eut à déplorer le manque de ventilation des locaux. En effet, une personne, gravement incommodée par l'odeur du cigare, dut quitter la salle en vitesse. Aux dernières nouvelles, cette personne bien que n'ayant pu oublier l'odeur, avait retrouvé son souffle.

♦ ♦ ♦

Est-ce que le système de points — en vigueur pour les permis de conduire — pourrait s'appliquer aux ciné-parcs qui ont une attitude nuisible et anti-sociale ? L'écran de celui de Boucherville, sur la route 20, continuera encore cet été d'aguicher les automobilistes et de les distraire à un endroit où, étant donné la convergeance de la circulation, leur attention est essentielle. Il faut quatre lumières rouges pour faire perdre son permis à un conducteur d'auto. Combien de morts et de blessés en faudrait-il à un ciné-parc pour perdre le sien ?

Restons encore sur la route, les fossés étant trop pleins pour qu'on les explore, et admirons le résultat de l'inconscience et du laisser-aller. La route 20, artère vitale et vivante de notre système routier, antichambre de la région, va s'enorgueillir de deux superbes cimetières d'autos. Alors qu'un garagiste de la région fut condamné à payer une centaine de dollars pour avoir gardé chez lui quelques carcasses d'autos, d'autres, impunément, les empilent, juste à côté de l'autoroute. Illogisme, favoritisme, ignorance ou, simplement absence totale de respect d'un pays et des gens qui y vivent . . . à chacun de décider.

♦ ♦ ♦

Un sage, pour ne pas dire un mage, a décrété, après avoir consulté les augures, que les piscines publiques ouvriraient leurs bras (de mer) aux baigneurs, et ce dès le 1er mai. Toujours selon cet oracle, une température d'au moins 80°F. pousserait le bon peuple vers des ébats aquatiques. En attendant, plusieurs citoyens s'en vont faire ré-installer leurs pneus à neige et les ventes de raquettes semblent connaitre un renouveau inattendu.

♦ ♦ ♦

Les conseillers municipaux de Saint-Joseph eurent récemment à examiner de près un tamponneur pneumatique, sorte de marteau-pilon, qui leur fut amené par deux hommes, en pleine salle du conseil. Ils durent cependant sortir du local pour en faire autant dans le cas d'une excavatrice, l'escalier étant trop à pic pour faire entrer le monstre dans la salle du conseil.

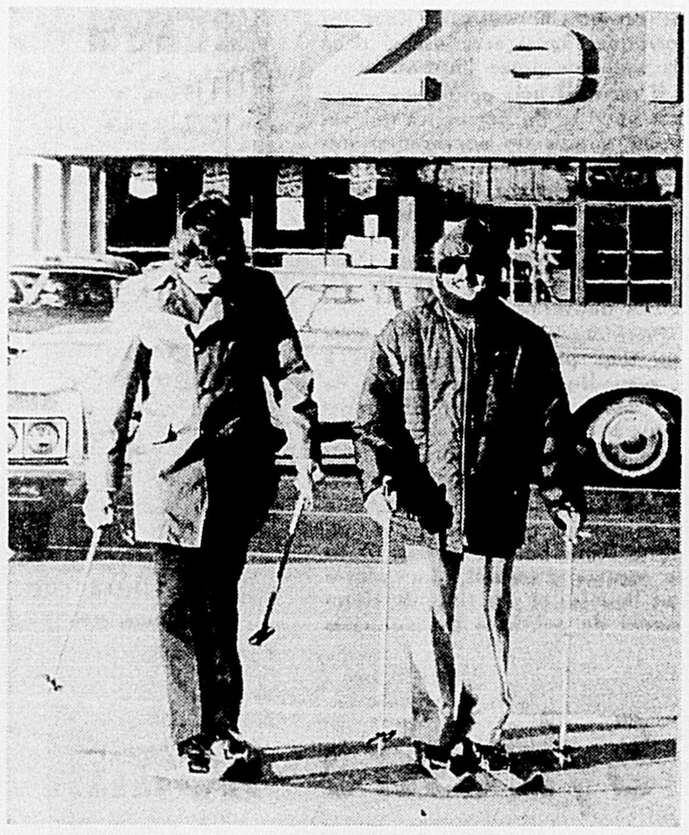

Il faut avoir le courage de ses audaces ! Quand on perd un pari, on s'exécute. C'est ainsi que MM. Binette et et Larocque, respectivement assistant-gérant et gérant associé, chez Zeller's ont dû parcourir, sur le pavé sec, la distance qui sépare leur magasin du centre-ville. Ils n'ont pas précisé la marque de cire employée pour lubrifier leurs skis, mais il est permis de croire qu'ils n'eurent pas trop de difficulté à freiner leurs descentes !

Réunion industrielle

L'action de la Corporation de promotion industrielle de la région de Saint-Hyacinthe sera précisée avec les principaux intéressés lors d'une rencontre fixée pour le 25 avril, au Centre de Formation professionnelle.

Il s'agit d'une réception dont l'objectif est de déterminer ce que la Corporation peut faire pour augmenter l'essor des industries régionales, à la lumière de la situation présente. D'autre part, la Corporation voudra savoir des industriels en place comment ils entendent collaborer avec leur organisme local de promotion pour l'appuyer dans la réalisation des buts qu'elle doit atteindre.

Ce sont essentiellement des sujets d'ordre pratique qui seront soulevés, commentés et discutés lors de cet échange de points de vue du 25 avril. Rafraîchissements et goûter contribueront à détendre l'ambiance de la rencontre qui se veut aussi informelle que mutuellement informative. Bref, une agréable réunion d'affaires qui mettra en contact des gens d'action, en fin d'après-midi le mercredi 25 avril.

Pareil rapprochement des responsables de l'animation industrielle de la région de S.-Hyacinthe devrait contribuer à l'évolution positive qui se manifeste dans le bassin maskoutain.

Il y a toujours profit à communiquer.

sommaire

Annonces classées/D-2 à D-6
Cinéma/F-6 à F-8
Décès/D-7
Editorial/A-4
Féminin/B-2 et B-3
Finance/A-6 et A-7
La Pensée de Bagot/G-1 à G-5
Mot caché/G-4
Recettes/B-1
Spectacles/F-6 à F-8
Sports/E-1 à E-8

Le vol de S.-Valérien

Les bandits courent encore

Il n'y a pas eu de développement dans l'affaire du hold-up de Saint Valérien. La police enquête toujours afin de découvrir l'identité des deux bandits, dont l'un était armé d'un fusil de calibre 12, qui firent irruption dans la Caisse populaire et s'enfuirent avec $4,000.00, non sans avoir tiré quelques coups de feu en guise d'avertissement. Un client de la la caisse fut légèrement blessé à la jambe par un projectile.

La police a d'ailleurs retrouvé, près de Roxton-Falls, l'auto que les bandits ont abandonnée dans leur fuite.

L'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec poursuit l'enquête.

(Photo : Le Courrier)
Me Claude Wagner au Radiothon — Les membres du Club Richelieu ont reçu la visite de Me Claude Wagner, député fédéral à la Chambre des communes, à l'occasion de leur Radiothon qui remporta encore une fois un très grand succès. Me Wagner adressa la parole aux auditeurs directement de la salle de la Société Philharmonique où se déroulait le Radiothon. Sur la photo, MM. Yves Desrosiers, président; Claude Wagner, député fédéral, et Roger Duceppe, M. Radiothon.

Au CRD-6C

Un peu d'histoire!

C'est avec l'avènement de la Révolution Tranquille que naquit l'idée d'une rationalisation de la **Planification économique.** Le premier organisme à être mis sur pied pour exécuter ce travail fut le **Conseil d'Orientation économique du Québec** (COEQ) créé par le gouvernement en février 1961.

Douze ans après, la planification se structure encore et n'a pas encore atteint son plein potentiel. Alors, que s'est-il passé depuis 1961? Où en sommes-nous?

Le COEQ

Dès son entrée en fonction, le COEQ se trouve placé devant des difficultés. D'une part, ses moyens économiques sont faibles et ce qui n'arrange pas les choses, les différents ministères décident de faire de la planification dans les domaines qui leur sont propres. Ce qui n'empêche pas toutefois le COEQ de jouer un rôle important quand à la nationalisation de l'électricité, la caisse de dépôt et à l'analyse des projets de l'ARDA et du BAEQ.

En 1968, le Conseil décide de préparer un projet de loi proposant la création d'un **Office de Planification** et d'un Office de Développement. Le gouvernement ne retient que l'Office de Planification et on oublie l'Office de Dévelappement.

L'Office de Planification

Comme ce fut le cas pour le COEQ, l'Office fit face à de nombreux obstacles. Monsieur Roland Parenteau, au moment d'en quitter la présidence, rapporta les six grandes difficultés majeures qu'il eut à rencontrer:

1 - La connaissance imparfaite de la réalité;
2 - L'absence d'une volonté non équivoque de planifier et d'en accepter les conséquences;
3 - L'absence d'accord sur les objectifs;
4 - La désuétude des structures de l'exécution;
5 - Les partages des pouvoirs économiques entre deux niveaux de gouvernements;
6 - La perméabilité de l'économie québécoise aux influences étrangères.

Le 8 juin 1969, Monsieur Arthur Tremblay prend la direction de l'Office en exigeant cependant que l'Office de Développement soit intégré à la loi de l'Office de Planification. Accepté. Budget: 135 millions.

On délaisse les palabres pour l'action et l'efficacité. C'est avec cet état d'esprit que l'OPDQ commence son travail.

Cependant, les difficultés ne sont pas aplanies pour autant. L'absence d'un schéma du développement socio-économique du Québec empêche l'identification des priorités; on assiste aussi à un certain ralentissement économique; et puis, il y a les difficultés au niveau des communications interministérielles. Pendant ce temps, individuellement et sans cohérence la planification régionale s'intensifie. C'est alors qu'on décide de dresser un schéma des différentes oritntitions du développement sqcio-économique au Québec encadrant la planification sectorielle et régionale.

Ce schéma doit comporter une prévision du comportement à moyen et à long terme des grandes variables socio-économiques (emplois, population, etc.); une synthèse des orientations sectorielles de chaque ministère et organisme de même qu'une synthèse des perspectives de développement régional pour l'ensemble du territoire.

On a commencé ces prévisions du comportement des grandes variables.

Quatre services ont été créés à cet effet. Ce sont les services d'études d'ensemble, sectorielles, urbaines et des ressources.

Quant à la synthèse des orientations sectorielles, son action est freinée par une certaine volonté de la part des ministères d'opérer seuls. On oublie même de consulter l'OPDQ dans la répartition de projets et de documents.

Reste un domaine par contre. où l'Office est très actif: le **développement régional.** Son but? réaliser une synthèse de toutes les études régionales afin d'élaborer, d'ici une couple d'années, une stratégie pour le développement régional.

Cependant, un budget de $500,000.00 dollars par année et trente-cinq (35) personnes réparties à l'intérieur des quatre services nommés précédemment sont insuffisants et freinent quelque peu l'efficacité de son action.

Pour pallier à cette situation, l'Office a remanié sa structure administrative. Au ministre responsable se sont joints quatre autres ministres. On a aussi divisé la province en quatre grandes régions: sud, nord, centre et est. Cependant, cette nouvelle approche du développement régional ne sera vraiment efficace que lorsque les budgets seront réellement décentralisés et qu'ils seront discutés dans les régions concernées et d'après leurs priorités respectives.

Tout ceci n'est encore qu'au stade de mise en place. De telles transformations ne s'élaborent pas et ne fonctionnent pas du jour au lendemain. Mais, depuis l'accession du Ministre Gérard D. Lévesque à la tête de l'OPDQ, autour duquel se regroupent les Ministres Gilles Massé, Gérard Harvey, Robert Quenneville et Victor Goldbloom on assiste à des progrès nettement plus sensibles. De plus, deux organismes de consultation se sont greffés à l'OPDQ: le Conseil de Planification (CPDQ) créé en 1971 et les Conseils régionaux de développement (CRD), qui forment le lien le plus direct avec la population.

M. D. Guertin, ex-conseiller à Sainte-Rosalie, est décédé

Sainte-Rosalie. 10, (Spéciale)

M. Donatien Guertin, de Sainte Rosalie, ex-conseiller municipal, est décédé le jeudi 5 avril, à l'âge de 64 ans.

Né en 1908 à Saint-Simon de Bagot, il demeurait à Sainte-Rosalie depuis 1916.

Il a siégé de 1963 à 1971 à la table du conseil municipal; il a été de plus maire suppléant.

Il laisse son frère Georges, et sa soeur Mme Emile Corbeil, née Jeannette, tous deux de Sainte-Rosalie.

Les funérailles, sous la direction de la maison **René-J. Mongeau**, eurent lieu lundi en l'église de Sainte-Rosalie.

M. Donatien Guertin

A la Consolidated Textiles :

Toujours en grève

La grève qui paralyse les activités de la Consolidated Textiles se poursuit sans qu'il y ait d'évolution dans la situation actuel. Le piquetage est maintenu et bien que le temps soit maussade, le moral des ouvriers est au beau fixe.

Pourtant, il ne semble pas y avoir d'espoir de conciliation prochaine bien que le gouvernement ait nommé M. Marcel Boisvert pour intervenir dans ce conflit. Celui-ci, en effet, n'a pas pu rejoindre la partie patronale. Il est donc impossible de connaitre la position et les intentions de l'employeur. Les syndiqués, membre de la C S D, en sont donc réduits à attendre le bon vouloir de la compagnie.

Par ailleurs, certaines craintes furent formulées à l'effet que la menace de fermeture des usines de Joliette et de Saint-Hyacinthe se concrétise. Il est possible, à une compagnie, de contourner la loi imposant un délai minimum (selon le nombre d'employés) à la fermeture d'une industrie. Ceci peut être accompli en effectuant certaines opérations au niveau des transferts d'actions, ce qui recrée une nouvelle compagnie qui est, elle, non pénalisable. Cette technicalité de la loi pourrait, en dernier recours, être une échappatoire qui permettrait à la compagnie de fermer ses portes et de recommencer son exploitation à Montmagny, sous un autre nom.

Malgré qu'ils envisagent cette possibilité, les responsables du syndicat ont quand même gardé confiance en l'issue du conflit.

La campagne de charité du Club des Francs

L'ouverture officielle de la Campagne de charité du Club des Francs aura lieu le dimanche 15 avril.

Les Maskoutains doivent prendre note que les collants seront posés sur les automobiles entre une heure et cinq heures.

Les coins choisis par les représentants sont le boulevard Casavant, le boulevard Laurier, à Douville, angle des rues Bourdages et Dessaules, le pont Cascades, le pont de la Concorde, à Saint-Joseph, et le pont La Providence.

Les automobilistes sont invités à encourager le Club des Francs dans cette campagne de charité.

Postes à pourvoir

Le Centre de Main d'Oeuvre du Canada de Saint Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre de Main d'Oeuvre du Canada, situé au 775, de la rue Saint-Dominique.

8550 Contremaitresse avec expérience — département de la couture (chemise).
8550 Contremaitresse avec expérience — département du pressage (chemise).
8584 Mécanicien de machine à coudre d'expérience.
8581 Réparateurs de carosserie (automobiles).
8581 Mécaniciens d'automobiles.
8581 Mécaniciens de camions.
8584 Mécaniciens de machines agricoles, tracteurs etc. sal. jusqu'à $4.00/h
8353 Débiteur de bois avec expérience — $2.40/h
6215 Boucher d'expérience possédant cours coupe de viande.
6149 Domestiques — maisons privées (nourries et logées).
6121 Aide-cuisinière (doit être capable de préparer les repas).
5145 Commis — Station de service avec expérience.
5137 Commis vendeur confection pour hommes avec expérience.
5135 Vendeur de couvre parquets.
4111 Sténo - dactylo bilingue — 4 à 5 ans d'expérience
3152 Diététicienne.
3134 Infirmières et infirmiers auxiliaire diplômés.
3131 Infirmière licenciée — diplôme cour infirmière hygiéniste.
3130 Infirmière en chef — diplôme en psychiatrie.
2903 Bonnes possibilités d'emploi dans la région de Sept-Iles.
2163 Dessinateur d'architecture (4 ans minimum d'expérience).
1171 Assistant - comptable — Homme 25 ans et plus — doit comprendre l'anglais.
9533 Mécanicien de machine fixe Classe 3 ou 4.

Le Service canadien des pénitenciers recherche des agents de sécurité: exigence de formation 11e à 13e année d'étude complétée avec succès, salaire variant entre $128.19 et $181.24 par semaine pour débuter.

La Société canadienne du Cancer recommande à tous les Canadiens de subir un examen médical pour se prémunir contre le cancer.

Samedi dernier au Manoir du Rapide avait lieu une soirée dansante qui s'est avérée une réussite totale.

Plus de 300 personnes ont participé à cette magnifique soirée et en sont sorties emballées, surtout par le spectacle éblouissant que leur ont fourni Manon et René, deux jeunes qui ne cessent d'enthousiasmer les foules.

Aux deux lauréats Manon et René nous vous disons merci de ce magnifique spectacle.

Tél. : 773-2362
ECOLE DE DANSE
Gaby & Roger Enr.
Professeurs diplômés
Cours privés, semi-privés et groupes
détenteur d'un permis du ministère de l'Education.
2409, RUE BOURDAGES — SAINT-HYACINTHE

VOTRE MARIAGE COULEUR $35. POUR

Soirée dansante

SAMEDI SOIR 14 AVRIL 1973
fond de secours
AU CLUB DES MOOSE
373, rue Mondor — Saint-Hyacinthe
Prix d'entrée:
2 boites de nourriture en conserve
Orchestre : "Les Rock Diammond"
Bienvenue à tous.

Au coût de $85,000.

Construction prochaine de la Caisse populaire de S.-Thomas

Il y avait de l'électricité dans l'air, mardi 3 avril, à Saint-Thomas d'Aquin. En effet, les autorités de la Caisse populaire de l'endroit, avaient convoqué une assemblée générale dans l'intention d'amener les sociétaires à se prononcer d'une façon définitive sur la construction d'une Caisse populaire.

La dite construction avait été décidée en assemblée précédente, alors que 8% des membres actifs avaient voté, par 40 voix contre 29 pour la construction de l'édifice.

Cependant, devant les remous causés par la décision, le comité de surveillance de l'Union régionale des Caisses populaires décida d'amener le conseil à convoquer une autre assemblée, pour clarifier la situation.

L'opposition, car il y en eut, portait sur plusieurs points, à savoir: la bâtisse proposée était trop grande, son coût dépasserait et les ressources de la Caisse locale et les normes établies par les pratiques courantes dans la région, le fait de construire à l'intérieur d'un projet d'édifice municipal mitoyen obligerait l'établissement à un endroit qui apparaissait à plusieurs comme étant mal choisi.

L'ordre du jour de l'assemblée se lisait comme suit:

A) Doit-on construire, oui ou non.
B) Quels sont les besoins.
C) Quelle sorte de construction et quel endroit choisir.

Les besoins de la population de Saint-Thomas sont tels, déclara M. Frenières de l'Union régionale, que la caisse, logée à l'heure présente dans une résidence privée, (chez M. Guertin, gérant) ne répond plus à l'attente des membres. Ce qui d'ailleurs, expliquerait le taux de croissance légèrement inférieur à la moyenne que connaît la Caisse populaire de Saint-Thomas. Par ailleurs, l'absence de certains services, tels que les coffrets de sûreté pour n'en citer qu'un contribue à inhiber l'expansion.

Le premier vote, portant sur l'opportunité de construire, rencontra l'unanimité, avec 108 voix favorables et 8 contre.

Le second point souleva alors de vives discussions. D'un côté, même si les gens étaient dans l'ensemble d'accord sur le principe de la construction, plusieurs s'opposèrent à la mise en marche du projet initial. Ce projet impliquant une surface utile de 1554 pieds carrés serait hors proportion avec les moyens du bord, alors, que selon la norme, les besoins pour Saint-Thomas sont de l'ordre de 1000-1300 pi. ca., dimension pour laquelle une soumission de $37,000. dollars avait été avancée l'an dernier, le projet tel qu'énoncé ce soir là, coûterait $57,400.

Les autorités, pour leur part firent valoir que l'assemblée générale s'était déjà prononcée en faveur du projet et qu'il en coûterait trop cher pour le recommencer. Certains s'empressèrent d'ajouter que tout délai dans la décision risquerait d'augmenter les coûts, puisque la limte valable pour la soumission de $57,400 approchait. Et l'on passa au vote, dans une certaine confusion.

Le résultat fut, cette fois, moins unanime. Il y eut 65 votes en faveur de ce projet et 45 contre.

Le troisième point à l'ordre du jour, portant sur la location de l'endroit fut aussi très controversé. Quelqu'un proposa de faire une étude des grands courants de circulation et des tendances expansionnistes de la municipalité, alléguant qu'un immeuble, coûtant un tel prix, se devait d'être situé au meilleur endroit possible pour l'accessibilité et la commodité.

On lui répondit que le choix avait été arrêté en se basant sur la logique et l'expérience des directeurs de la Caisse populaire. Une contre-proposition fut votée et mit un terme à cette discussion.

Un vote à main levée fut pris, qui termina l'assemblée par l'endossement du choix premier, pour le terrain où sera construit la Caisse, à côté d'un centre de services municipaux.

Combien coûtera la Caisse à Saint-Thomas:

Construction: $57,400.00
Frais d'architecte: $3,731.
Equipement de sécurité: $12,000.
Ameublement: $9,000.00
Imprévus: $3,000.00
Total: $85,131.00

Ne sont pas inclus dans ce montant le manque à gagner de l'immobilisation de capitaux non plus que l'intérêt chargé par l'Union régionale pour transfert de liquidité. Un déficit approximatif de $5,000. est prévu pour les deux premières années, selon les administrateurs.

(Photo : Le Courrier)

Société canadienne du Cancer

Une certificat de dévouement a été remis à M. J.-L. Labrèche, ainsi que des insignes à Mmes Louise Tardif et Jean-Louis Roy, par la direction de la Société canadienne du Cancer. De gauche à droite, Mme Louise Tardif, M. J.-Léopold Labrèche, M. Guy Angers, directeur général, et Mme Jean-Louis Roy.

La lutte au cancer dépend de la générosité de chacun

La Société canadienne du Cancer est en pleine campagne de souscription, elle compte sur la générosité de la population afin de poursuivre son oeuvre auprès des malades et dans le domaine de la recherche et de l'éducation.

Mme Rhéa Phillie, accompagnée de M. Armand Mau, étaient les hôtes, la semaine dernière de l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, afin d'inaugurer la présente campagne.

M. le maire Girard s'est d'ailleurs empressé de souligner l'importance des services que rend la Société canadienne d uCancer, tenant compte du fait que son fonctionnement est proportionel au support que lui accordent les citoyens.

Il est bon de publier ici, à titre d'exemple, le rapport annuel du Comité de Bien-Etre de la Société.

Le comité a confectionné 102,558 pansements, travail impliquant 128 bénévoles qui y consacrèrent 1,386 heures.

Furent distribués, venant de la section Saint-Hyacinthe-Bagot-Rouvile, 95,930 pansements, et venant de Montréal 36,546, pour des prix respectifs de $2,628. 82, net $1,438.73.

Au total, 141 patients profitèrent de ce service.

Par ailleurs, 66 personnes ont reçu autant de cadeaux de Noël et des bénévoles au secteur du service social ont distribué 121 colis.

Il est donc évident que la population maskoutaine profite directement, grâce aux comités bénévoles, des services qu'offrent la Société canadienne du Cancer.

Ce n'est plus une question abstraite, éloignée de nous, car le cancer est et demeure l'ennemi numéro un de la société. Il faut pour le combattre, poursuivre la recherche, éduquer la population, diffuser l'accessibilité au dépistage et amener les gens à se préoccuper de leur état.

La survie de plusieurs d'entre nous en dépend.

DRAPERIES DECOR SERVICE INC.
Service à domicile
DRAPERIE - TAPISSERIE
TAPIS - COUVRE-LIT
2320, rue Sainte-Anne
S.-Hyacinthe Tél. 773-4664

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

Me Ernest L'Heureux, de Saint-Hyacinthe, en deuil de son frère Me J.-A. L'Heureux, décédé jeudi, à Sorel

Sorel, 9, (Spéciale)

Me J.-Alphonse L'Heureux, notaire, de Sorel, est décédé le jeudi 5 avril, à l'âge de 76 ans, après une brève maladie.

Le défunt, originaire de Saint-Jude, était fils de Me Louis-Alphonse L'Heureux, notaire, et de Flore-Emma Lavallée.

Après ses études classiques au Séminaire de S.-Hyacinthe, il a fait du service militaire outre-mer, lors de la première Grande Guerre.

Il est le frère de Me P.-Ernest L'Heureux et l'oncle de Me Luc L'Heureux, tous deux notaires à Saint-Hyacinthe.

Il laisse outre son épouse, née Florence Morgan, ses trois filles Mmes Odette Rousseau, Jeannine Valegand et Josée, ainsi que son fils adoptif Steeve Morgan, tous de Sorel.

Me L'Heureux a exercé en la cité de Sorel durant 52 ans; il était docteur en droit, bachelier et licencié en droit de l'Université de Montréal, ancien président de la Chambre des notaires, et membre de cette Chambre durant trente ans, secrétaire du Conseil de Comté de Richelieu; ses vastes connaissances légales et de dévouement inlassable ont apporté une contribution exceptionnelle à la profession légale.

Les funérailles, sous la direction de la maison **Mandeville & Mineau**, de Sorel, eurent lieu le lundi 9 avril, en l'église de S.-Pierre de Sorel.

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o.

Revêtement Alcan
ESTIMATION GRATUITE
1-514-481-7983
Frais virés acceptés
REVETEMENT
ALUMINIUM
AUVENT FIBRE DE VERRE
PORTES ET CHASSIS
Distributeurs
agréés Alcan
Centre d'Almuinium de
Montréal - 4640 Décarie

ASSURANCE
AUTO ET MOTO
Aucun cas refusé
Consultez
Gagnon &
Augustin Inc.,
courtiers en assurances:
vie feu vol auto
salaire groupe etc
695 rue Sainte-Anne
coin Girouard
Saint-Hyacinthe
tel 773-2567
Beloeil
tél 467-5815

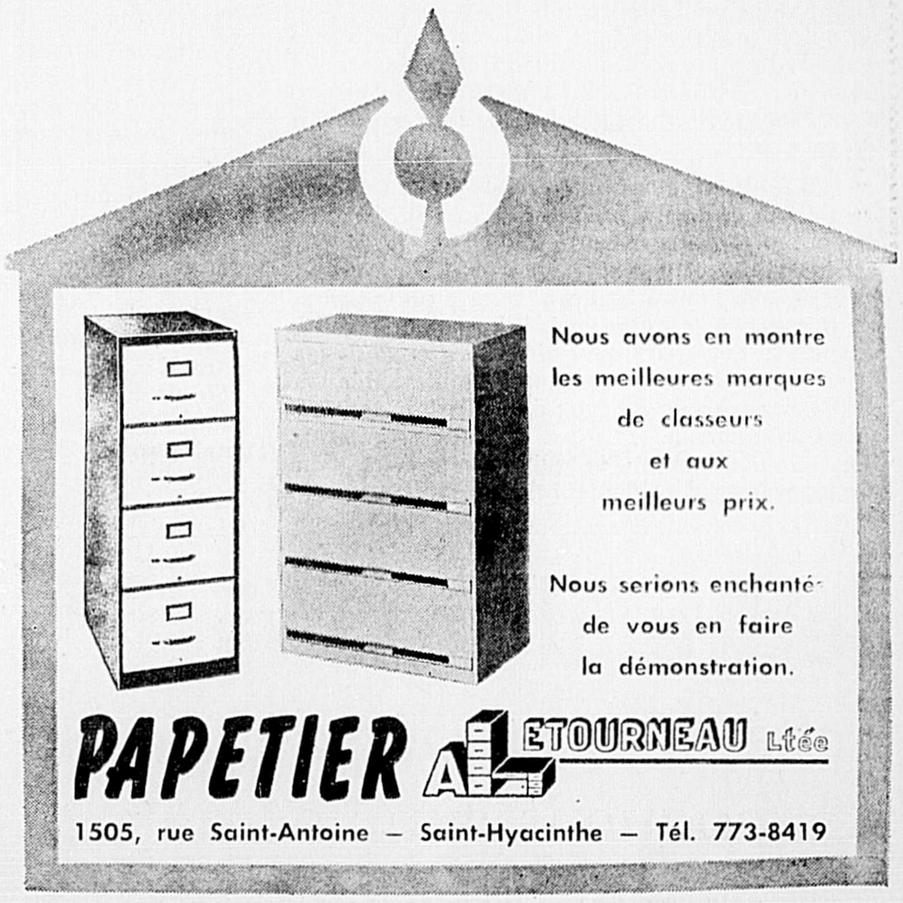
Nous avons en montre
les meilleures marques
de classeurs
et aux
meilleurs prix.
Nous serions enchanté
de vous en faire
la démonstration.
PAPETIER A. LETOURNEAU Ltée
1505, rue Saint-Antoine — Saint-Hyacinthe — Tél. 773-8419

NOUS VOUS OFFRONS
Pour le placement de vos disponibilités
Les Obligations
VILLE DE MARIEVILLE
(Comté de Rouville)
7½%
Echéant le 15 avril 1974 à 1979
7¾%
Echéant le 15 avril 1980 à 1983
En coupures de $500. et $1,000.
Au prix de 100 et l'intérêt couru pour rapporter 7.50% ou 7.75% selon le cas.
La Ville de Marieville jouit d'une excellente situation financière et nous n'hésitons pas à vous recommander l'achat de ces obligations. Etant très bien connue dans la région, ces titres seront sans doute facilement négociables en tout temps.
Placement autorisé pour les biens d'autrui dans la Province de Québec et pour les compagnies d'assurance dans le Canada.
DESJARDINS, COUTURE Inc.
Courtiers en Valeurs de Placements depuis 1931
1600 boul. Girouard, SAINT-HYACINTHE 774-5316 - 17
500 Place d'Armes, MONTREAL 842-7977 - 78

éditorial

Une campagne orientée?

Le Conseil central de Saint-Hyacinthe, suivant en cela l'exemple des autres organismes identiques de la CSN, vient d'embarquer de plein pied dans la campagne pour l'étatisation de l'assurance-automobile au Québec.

Depuis près de trois ans, la centrale syndicale poursuit une action soutenue en vue d'amener le gouvernement provincial à instaurer un système de protection identique à celui en vigueur dans au moins deux autres provinces canadiennes. Il faut dire que depuis un an, les problèmes de toutes sortes et les préoccupations engendrées par la lutte du Front commun avaient en quelque sorte relégué la question aux oubliettes, du moins certains voulaient bie nle croire.

Mais ce n'était que partie remise puisque cette semaine, partout au Québec, une grande offensive a été lancée favorisant l'étatisation de l'assurance-automobile.

La documentation fournie par la centrale syndicale est volumineuse et veut prouver hors de tout doute possible que la question des compagnies d'assurances pour les automobilistes constitue "un scandale comparable à celui des compagnies de finances".

Mais tout n'est pas aussi simple, et pour plusieurs bonnes raisons.

★ ★ ★

En premier lieu, la campagne syndicale est accueillie assez froidement dans presque tous les milieux, incluant les travailleurs syndiqués, parce qu'elle est en quelque sorte orchestrée par le comité d'action politique de la centrale et que plusieurs, l'expérience l'a prouvé encore récemment, sont méfiants à l'endroit de tout ce qui sort de ce comité.

Il faut dire aussi qu'en dépit de l'avalanche de chiffres et de statistiques avancés par la CSN, et peut-être même à cause de celle-ci, le dossier est incomplet et ne représente qu'une partie de la vérité. Voulant à tout prix vendre un système, on le présente comme un idéal en noircissant à volonté ce qui existe pour bien faire ressortir les différences. Comme les opinions philosophiques des responsables syndicaux de la CSN ne sont un secret pour personne, leurs affirmations sont scrutées minutieusement; ce qui a pour effet d'en diminuer considérablement la portée.

La crédibilité des syndicats est en cause en quelque sorte et ce n'est pas un phénomène nouveau à la CSN puisqu'elle se relève à peine de la scission qui a suscité la naissance de la Centrale des Syndicats Démocratiques.

Des syndicats visant à instaurer le socialisme au Québec, il faut s'attendre à des actions de la sorte; mais ils semblent seulement oublier que dans tous les autres cas, au Canada, les gouvernements impliqués appartenaient à la même idéologie, le Nouveau Parti Démocratique étant au pouvoir dans les trois cas. Pour les mêmes raisons qui font que le NPD-Québec se maintient à l'état embrionnaire, la campagne entreprise ne tient pas assez compte de la population québécoise dans son ensemble, laquelle n'est peut-être pas mûre pour une action du genre.

D'un autre côté, force est d'admettre cependant qu'à la longue, la propagande syndicale portera des fruits car le phénomène des compagnies d'assurances est source d'interrogations nombreuses dans toutes les couches de la société.

L'assurance en général, et l'assurance-automobile en particulier, constitue une des caractéristiques de la société moderne. Sans partager pour autant l'idée de ceux qui soutiennent que c'est là une créature des hommes pour remplacer la Divine Providence, il faut reconnaître qu'aujourd'hui tout peut se traduire en termes de protection et d'assurances. La multiplication du nombre de voitures a suscité l'explosion de l'assurance-automobile. Chose certaine, la majorité des automobilistes jouissent d'une forme de protection ou d'une autre. Mais combien comprennent vraiment le fonctionnement de l'assurance qui les protège et savent pourquoi à la fin d'une année, ils doivent acquitter telle somme plutôt que telle autre à leur courtier? Aucun ou si peu qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

L'assurance-automobile est un monstre sacré aux ramifications nombreuses et subtiles; du moins est-ce l'impression qu'en retire le commun des mortels. Face à cette perméabilité réservée aux seuls initiés, il y a place pour n'importe quelle affirmation, aussi gratuite puisse-t-elle être. Il y a place aussi pour de nombreuses interrogations car l'acquittement sans condition sur simple présentation de facture fait de moins en moins partie de nos moeurs.

Pierre Bornais

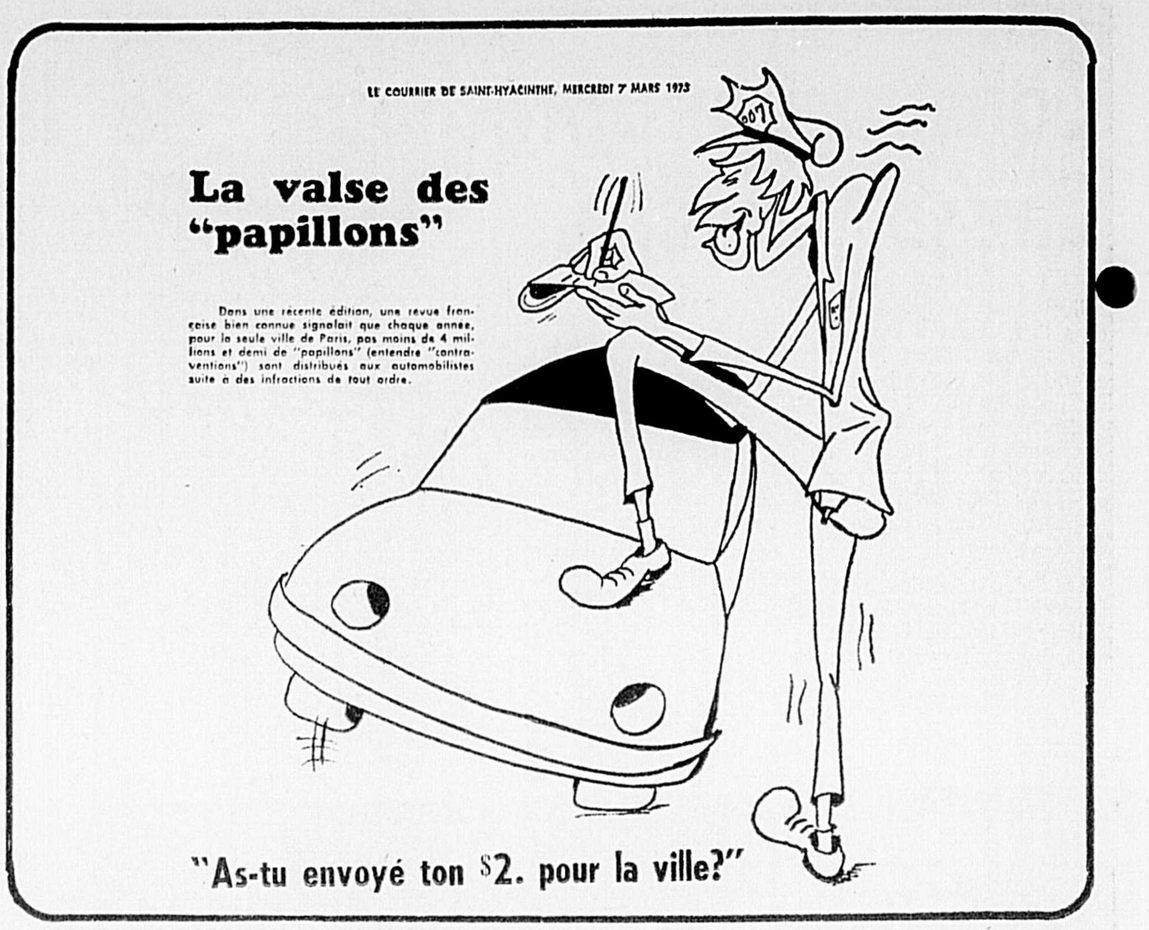

La participation, cette utopie?

Les membres de la Caisse populaire de Saint-Thomas d'Aquin se sont fait un cadeau de $85,-000. Rien que ça. Une assemblée *générale a confirmé le mandat* qu'avait reçu, dans une réunion antérieure, la direction de cet organisme, de construire un nouveau local.

La Caisse populaire est un mouvement coopératif, fonctionnant d'après le principe de participation, c'est-à-dire d'une consultation des membres au niveau des décisions d'un certain ordre. Et cela est fort rassurant, étant donné que le mouvement Desjardins est devenu à juste titre la principale institution financière québécoise.

Ce qui est moins rassurant, dans l'affaire de Saint-Thomas, c'est la façon avec laquelle la participation a joué, dans la prise de cette décision.

Il y eut, à mon sens, deux facteurs principaux qui ont empêché l'assemblée générale, donc les membres, de voter à bon escient.

Le premier, pierre d'achoppement de tous les mouvements à participation, est le mauvais usage que font les gens du droit de parole en assemblée.

Parce qu'ils ne sont pas certains d'être écoutés, ou qu'ils n'ont pas l'habitude de ce genre de consultation, les gens préfèrent souvent exprimer à leur voisin, à voix basse, des objections qui seraient susceptibles d'éclairer la question, pour peu qu'elles soient entendues.

L'autre facteur tient du fait que la décision était déjà rendue.

Il est clair que le président d'assemblée, délégué par le comité de surveillance de l'Union régionale, était convaincu au départ que cette réunion ne ferait que confirmer la décision prise antérieurement.

Cela s'exprimait de plusieurs façons :

On a omis, et cela est essentiel, de préciser qu'une décision prise par l'assemblée générale pouvait être amendée ou renversée par une autre assemblée.

Quand un des membres du conseil osa exprimer son avis à ce sujet il fut plus ou moins traité de mauvais perdant, par le président. On a donc laissé, à tort, les gens croire qu'ils devaient s'en tenir au projet initial. D'ailleurs, parmi les gens qui soutenaient le projet, il s'en trouvait toujours pour prétendre que la refonte du projet coûterait plus que l'économie ainsi réalisée. Il aurait incombé au président d'assemblée de relever le spécieux d'une telle argumentation.

D'autre part, lorsqu'un membre souleva la question des Caisses populaires trop luxueuses, contre lesquelles s'élèvent certaines personnes appartenant au mouvement Desjardins, il se vit répondre qu'il ne fallait pas croire tout ce qu'impriment les journaux. Encore là, je ne décèle pas dans de tels propos, venant d'un président d'assemblée, un souci rigoureux de la vérité.

Ce manque de rigueur a fait, entre autres choses, que l'assemblée traînait en longueur, avec la complaisance des personnes qui auraient dû, de par leur formation et leur rôle, mettre un terme aux tergiversations et préciser davantage le débat. Il en résulta que des gens devant se lever à 4 ou 5 heures le lendemain matin votèrent, autant pour pouvoir quitter la salle que pour s'assurer de la bonne gestion de leurs avoirs.

Cela revient à dire quoi? Que les gens de Saint-Thomas voulaient un local pour leur Caisse populaire. Certes, et les réserves exprimées ici ne portent pas sur ce point. Mais de là à dire qu'ils ont besoin du local qu'on leur a vendu, avec ce que cette construction implique, à l'endroit où il sera vraisemblablement construit, sans autre justification que la "logique et la compétence du conseil", il y a un abîme de malentendus.

Et ce n'est pas dans des assemblées comme celle de la semaine dernière qu'on parvient à dissiper le doute.

Gilles Saint-Amour

lettre d'Ottawa

Libéraux et néo-démocrates se moquent simplement de nous

Ottawa — La suggestion du comité parlementaire sur les prix de l'alimentation d'instituer un Office de révision des prix des aliments n'est pas mauvaise en soi. Il est clair que, si le gouvernement Trudeau est intéressé à atténuer les pressions inflationnistes par une action directe, il lui faudra créer un organisme comme celui que propose le comité dans son rapport officiel mais doté de pouvoirs réels.

Ce qui étonne dans ce rapport, c'est que les libéraux et néo-démocrates font mine de croire qu'un organisme comme celui-là aurait suffisamment d'autorité morale pour faire rescinder les hausses de prix décrétées par les producteurs de denrées alimentaires, au niveau de la consommation.

Car l'Office n'aurait qu'un pouvoir de recommandation et l'homme qui devrait prendre la responsabilité d'agir serait le ministre de la Consommation, mais celui-ci serait assujetti à une décision générale du cabinet.

Dans ce cas, on se demande pourquoi le comité n'a pas tout simplement recommandé que le ministre lui-même devienne l'autorité en matière de hausses de prix et que le cabinet dans son ensemble soit chargé de protéger le consommateur contre toute augmentation injustifiable.

Les néo-démocrates, qui ont concurru au rapport officiel, n'ont pas hésité à dire (en dehors de la Chambre) qu'ils croyaient inefficace la simple création d'un Office de révision. Mais, comme cela se produit depuis le flirt Lewis-Trudeau, ces mêmes néo-démocrates n'ont pas eu le courage de coucher leurs réflexions dans un mémoire dissident.

Quant aux conservateurs, qui ont préféré présenter un rapport distinct, ils estiment que la surveillance des hausses de prix devrait être universelle, et non s'appliquer aux seuls produits alimentaires, et que c'est par une politique globale, y compris un gel temporaire des prix, que l'on réussira à juguler l'inflation.

Pour ce qui est des produits agricoles, les conservateurs entendent exempter d'un gel les produits "à la ferme", c'est-à-dire ceux qui sont à l'état brut. Ils veulent de la sorte s'assurer que, s'il y a des hausses de prix justifiées, ce sont les producteurs primaires qui en bénéficieront et non les intermédiaires entre eux et le consommateur.

Ce qui déplait dans le rapport libéral-néo-démocrate, c'est la naïveté avec laquelle les auteurs du document officiel (le seul qui ait une existence parlementaire) semblent avoir avalé, sans esprit critique, toutes les explications que les grandes associations de producteurs leur ont fournies au cours des vingt-deux séances du comité.

Ils en viennent presque à dire qu'après tout, le Canada est privilégié parce que, dans six ou sept autres pays, les prix des aliments ont monté davantage que chez nous. Cela nous fait une belle jambe, n'est-ce pas?

En fait, personne ne sait au juste quels sont les réels facteurs d'inflation des prix, sauf la traditionnelle explication de l'offre et de la demande.

Dans le cas des denrées alimentaires, le comité semble croire que c'est là la seule explication, étant donné, selon lui, que la production internationale d'aliments de base a été déficiente au niveau international et qu'elle fut compliquée en plus par des conditions climatiques défavorables.

Deuxième cause, selon le comité : la hausse du standard de vie dans plusieurs pays qui a porté les populations à s'alimenter de viandes riches en protéines plutôt que de se contenter d'aliments amidonés.

Mais le comité (c'est-à-dire la majorité libérale et ses alliés néo-démocrates) n'explique pas pourquoi, depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Trudeau s'est acharné à réduire la plupart des productions agricoles (que l'on songe au blé et au lait) et à raréfier ainsi les denrées avec le résultat que le prix de celles-ci n'a cessé de monter sur le marché domestique.

Nous sommes donc, dans une large mesure, les victimes des politiques à courte vue du gouvernement Trudeau. Il ne fallait pas s'attendre que les libéraux l'admettent mais que les néo-démocrates se taisent là-dessus démontre l'étendue de leur sincérité.

Au fond, au lieu de demander au gouvernement de prendre le taureau par les cornes, comme le proposent les conservateurs, libéraux et néo-démocrates nous suggèrent des remèdes de bonne femme.

Combien de temps le consommateur en colère se laissera-t-il berner?

Clément Brown

la parole est au lecteur

Lettre d'une étudiante au Courrier

Saint-Joseph, le 30 — 3 — 73

Cher médium maskoutain,

si je prends le temps de t'écrire c'est que je t'aime... Et t'aimant bien, je veux te bien châtier. C'est pourquoi je dois te glisser dans cette lettre quelques reproches.

Il me semble que tu te négliges un peu depuis ces derniers temps (je serai gentille et j'omettrai de signaler les temps précédents). Ta tenue semble celle d'une épouse qui se laisse aller lorsque le salaire et l'époux sont acquis....

Ce n'est pas ton menu que je ne digère pas comme tel, mais l'assaisonnement.

Souvent se glissent dans ta personnalité des erreurs typographiques qui te dégradent....

Mais ce qu'il y a de pire, c'est que ce défaut "mineur" s'accompagne d'un affreux complexe d'erreurs grammaticales. Lequel complexe tu projettes aux yeux d'une population frustrée par ton manque d'équilibre....

Cher ami, je t'envoie un article pris au hasard de mes lectures "entre tes lignes" pour appuyer mes dires.

Il ne me reste qu'à souhaiter que tu fasses une prise de conscience qui t'amène à voir clair en toi, pour qu'à mon tour je puisse enfin te déchiffrer....

Bon courage, car il en faut pour se reconnaître

Une étudiante de collège I

Colette Dutil

555 Saint-Thomas

Saint-Joseph,

Saint-Hpacinthe.

N.d.lr;

Les commentaires de nos lecteurs sont toujours accueillis avec respect même si, de temps à autre, leur faux air de tendresse ne dupe personne.

Au nom de la jeunesse, il est permis de tout faire.... ou presque, avec une désinvolture qui ne cesse d'étonner.

Pour les erreurs que vous nous reprochez, force est d'admettre que la publication d'un journal n'a rien à voir avec les dictées et autres menus travaux scolaires auxquels vous êtes soumises.

Les erreurs typographiques sont une des vicissitudes auxquelles sont soumis ceux qui oeuvrent dans le journalisme écrit; et ce mal n'épargne malheureusement personne.

Pour les erreurs grammaticales, c'est une autre histoire! Elles sont toutes des fautes qu'il faut éliminer, mais encore faut-il qu'elles existent, et le texte que vous avez soumis au hasard de vos lectures est loin d'être convaincant puisque sur les soixante-dix lignes de texte que compte la chronique que en cause vous n'avez pu noter que deux erreurs minimes relevant plus de la typographie que de la grammaire.

Nous vous invitons à venir nous visiter et même à voir de plus près comment se construit un journal (encore qu'il y ait tout lieu de croire que votre dernier passage en nos murs est tout récent).

Vous pourrez aussi amener vos aimables "témoins" (bien que nous n'ayons pas saisi la nécessité d'une telle mise en scène!)

Vous nous reprochez, assez gentiment peut-être, certaines erreurs. Votre purisme surprend alors que nous sommes envahis par toutes sortes de barbarismes contre lesquels il nous faut lutter sans cesse, sans prétendre pour autant être parfaits. Et là, nous sommes dans la même barque puisque vous-même parlez de "médium", barbarisme qui ne saurait en aucun cas désigner un moyen d'information, pour essayer de juger notre temps et implicitement les temps précédents.

Votre choix de chronique est pour le moins curieux mais celui-ci aurait été fondé si nous avions accepté de publier intégralement le texte qui avait été soumis. Comme à l'habitude, il a fallu en faire une nouvelle transcription pour le rendre déchiffrable, même pour vous qui pourriez vivre dans l'entourage de son auteur.

La Sagesse populaire fourmille d'anecdotes qui pourraient décrire votre position. Mais peut-être ne sont-elles pas au programme de votre formation?

La Direction

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853

Hebdomadaire, seul journal imprimé à Saint-Hyacinthe, publié le mercredi matin par la Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe Limitée, à 655, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Président — Denis Chartier
Rédacteur en chef — Pierre Bornais

127 (C) 239971

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement :
camelot : 20 sous la semaine; $10. par année;
poste : Au Canada, $7.50 par année; Aux Etats-Unis, $10. par année;
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Une nouvelle construction qui répond aux goûts de tous les Maskoutains

M. Louis Lamoureux (au centre) sert la main à MM. Ralphe Slee (à gauche), vice-président de Canadian Tire, et Fernand Rousseau, ancien gérant du magasin à Saint-Hyacinthe. (Photo : Réal Brodeur)

"Je remercie la population maskoutaine d'avoir bien voulu accepter mon invitation à l'occasion de l'ouverture de ce grand magasin Canadian Tire, à Saint-Hyacinthe.

"Connaissant les besoins de la population de la région, et désireux comme toujours de bien satisfaire notre nombreuse clientèle, nous croyons que cette nouvelle construction saura répondre aux goûts des Maskoutains."

C'est en ces mots que s'adressait M. Louis Lamoureux, propriétaire du nouveau magasin Canadian Tire situé au 2125 du boulevard Casavant, à l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau magasin. La coupe du ruban traditionnelle se fit en présence de M. Grégoire Girard, maire de Saint-Hyacinthe, de M. l'abbé Jean Fréchette, curé de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, et de M. Ralphe Slee, qui représentait le président de Canadian Tire.

La présence de cette chaine commercial à Saint-Hyacinthe, date depuis plus de douze ans.

Les hommes d'affaires qui ont acheté la franchise sont MM. Lussier, Fernand Rousseau et enfin Louis Lamoureux, propriétaire depuis quatre ans.

Les anciens locaux étaient situés rue Dessaulles. Rendus trop petits, il a fallu songé à un agrandissement ou à un déménagement.

La dernière solution fut retenue et M. Lamoureux opta "pour le nord de la ville où se situe le grand développement de Saint-Hyacinthe."

Le stationnement, les vastes entrepôts et les grands espaces font du nouveau Canadian Tire un magasin par excellence pour les Maskoutains.

Il est à souligner le Centre de Service que compte le magasin; huit portes de services prêtes à s'ouvrir aux automobiles; ceci est exclusif dans la ville maskoutaine.

Le consommateur peut retrouver à l'intérieur plus de 30,000 articles différents étalés dans près de 10,000 pieds carrés de planchers.

M. Lamoureux

Originaire de Saint-Boniface, au Manitoba, M. Louis Lamoureux s'exila en Ontario pour gérer une laiterie. En 1969, il arrivait à Saint-Hyacinthe et achetait le magasin Canadian Tire de M. Rousseau; ce dernier se rendait à Montréal pour ouvrir un plus grand magasin.

Lorsqu'il était propriétaire du magasin de la rue Dessaulles, M. Lamoureux a doublé son chiffre d'affaires; il entend bien faire de même depuis l'ouverture des nouveaux locaux du boulevard Casavant.

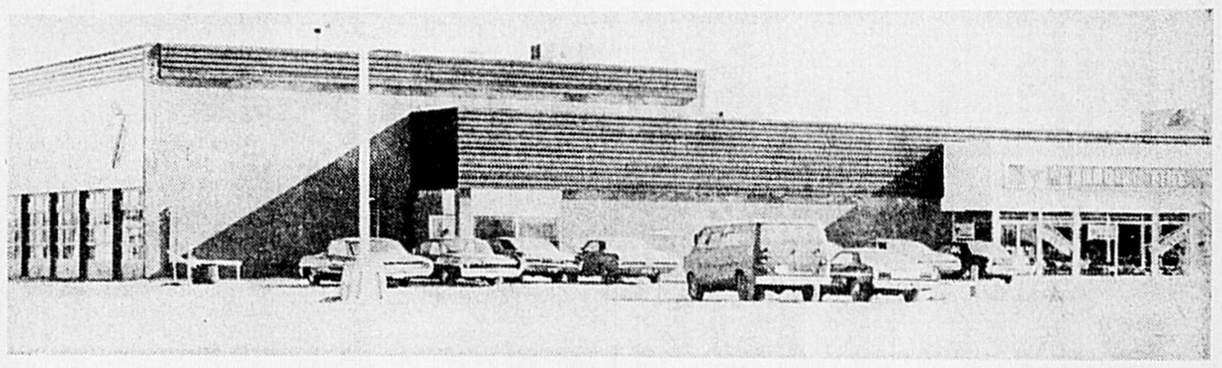

(Photo : Le Courrier)
Le nouveau magasin Canadian Tire situé au 2125 du boulevard Casavant, à Saint-Hyacinthe.

(Photo : Le Courrier)
La traditionnelle coupe de ruban — M. Grégoire Girard, maire de Saint-Hyacinthe, procède à la coupe du ruban. Il est entouré de M. Fernand Rousseau (à l'extrême gauche), M. l'abbé Jean Fréchette, curé de Saint-Thomas d'Aquin; MM. Ralphe Slee, vice-président de la compagie Canadian Tire; Louis Lamoureux et son épouse.

Rue Mercure

La construction est en marche

Un projet de construction d'habitations unifamiliales est en cours à Saint-Hyacinthe.

L'entrepreneur "Construction Paul Plante Inc.", faisait récemment l'acquisition de 50 terrains, de la Cité de Saint-Hyacinthe, dans le but d'y construire autant de résidences familiales.

Les 5 premières unités de ce projet seront remises à leurs nouveaux propriétaires dès la mi-mai. Les services municipaux d'aqueduc et d'égouts étant déjà en place, il ne reste qu'à parfaire le réseau d'électricité.

Les maisons, sont offertes dans une variété de 15 modèles, à des prix variant entre 12 et 15 mille dollars.

Visitez nos maisons modèles

Modèle 205, certifié Novelec.

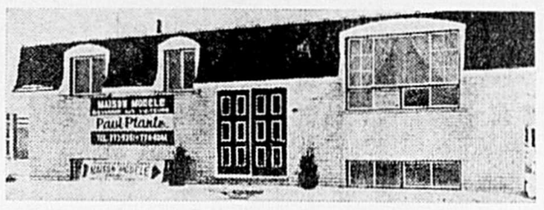

OUVERT,
samedi et dimanche,
de 1 h. à 6 h. p.m.

'Sur rendez-vous du lundi au samedi inclus'

Cette maison modèle est située rue Côté.

Route à suivre :
Pont Cascades, tournez rue Saint-Louis, Ville Saint-Joseph, 4 rues après la lumière d'intersection, tournez à gauche jusqu'à notre maison modèle.

Attention : depuis le 21 janvier notre nouveau modèle 222 est à visiter sur la rue Sainte-Louise à La Providence.

Dernière chance de visiter notre modèle 222, samedi et dimanche 14 et 15 avril.

PAUL PLANTE Inc.

Bureau : 255, rue Brouillette Saint-Hyacinthe
Bur. : 773-9281 — Rés. : 774-4061

M. Louis Lamoureux, propriétaire du magasin.

Messieurs les employeurs

Saviez-vous que...

Messieurs les employeurs, cette nouvelle chronique du Courrier s'adresse à vous tout particulièrement. Bientôt, d'ici à peine quelques semaines, des jeunes vous offriront leurs services pour un emploi permanent ou un emploi d'été. Et ces demandes d'emploi seront tout aussi nombreuses que variées.

Devant le vaste éventail de spécialités professionnelles qui vous seront offertes, vous aurez à choisir celles qui conviennent le mieux à votre entreprise. Pour certains d'entre vous, ce choix sera peut-être un problème car les changements ont été si nombreux depuis quelques années dans la formation scolaire et professionnelle de nos jeunes que vous n'avez pas encore eu l'occasion d'en prendre conscience.

Des représentants des milieux scolaires et des centres de main-d'oeuvre se ont rencontrés et se sont posés ce problème, soucieux d'y apporter une solution, tant dans l'intérêt de l'étudiant que de l'employeur. Tous ensemble, et avec la collaboration du Courrier, ils ont pensé vous offir cette chronique qui vous présentera au cours des prochaines semaines un aperçu des différentes options professionnelles offertes à Saint-Hyacinthe: on y traitera de la fonction à laquelle l'étudiant est préparé, des programmes et des cours suivis, par niveau scolaire et des travaux en atelier.

L'enseignement professionnel court

En guise d'introduction, nous vous présentons cette semaine un aperçu de l'enseignement professionnel court. L'élève qui arrive du primaire est tout d'abord inscrit au Secondaire I régulier, puis dès le Secondaire II au Professionnel court. Le cours s'adresse aux jeunes qui manifestent des aptitudes particulières pour des activités faisant appel au raisonnement concret et à une bonne dextérité manuelle. Cet enseignement prépare l'étudiant à maîtriser suffisamment les techniques d'exécution qui lui permettront de s'intégrer au marché du travail dès la fin du SecondaireIV. Dans cette perspective, l'école organise un programme professionnel diversifié, de sorte que l'étudiant s'initie à plus d'une formation technique. Ainsi, au Secondaire III, l'élève doit s'inscrire en deux spécialités, tandis qu'au Secondaire IV, il se perfectionne uniquement dans celle qu'il a choisi et pour laquelle il a monté le plus d'aptitudes. L'enseignement professionnel court prépare aussi les jeunes au marché du travail en leur offrant de nombreuses heures de travail en atelier, soit 10 heures par semaine en Secondaire II, 15 heures au Secondaire III et 20 heures par semaine au Secondaire IV. Les options possibles sont aussi variées que la menuiserie, la mécanique automobile, la soudure, la cuisine et de nombreuses autres.

Ces options feront l'objet de notre intérêt pour les prochaines semaines.

Le dynamisme régional

Pour la population maskoutaine, le Congrès du Conseil central des Syndicats nationaux de la région de Saint-Hyacinthe s'inscrit dans le dynamisme d'une société qui désire de plus en plus reconnaître sa réalité régionale.

Il y a quelques années, la population maskoutaine se donnait la Corporation de Promotion industrielle; le Conseil régional de Développement du sud de Montréal, dont Saint-Hyacinthe fait partie, achève sa première année de fonctionnement; les services de santé ouvrent leurs portes à la population; le complexe scolaire prend forme, et c'est ainsi dans bien des secteurs.

Il semble que le temps des infrastructures va bientôt céder la place à un temps nouveau: celui où la population va commencer à en faire autre chose que des charpentes anonymes, onéreuses et somme toute, ne répondant pas tellement aux problèmes du monde ordinaire.

LE SYSTEME D'AIR CLIMATISE NE FAIT PLUS PARTIE DES OPTIONS SUR NOTRE VOLVO 164E.

Lorsque vous commandez notre Volvo 164E 1973, vous recevez également la climatisation: un nouveau système d'air climatisé/ventilation/chauffage/dégivrage, fait maintenant partie de son équipement standard.

Doté d'un ventilateur à trois vitesses, le système comprend dix ouvertures, dont quatre d'entre elles au tableau de bord, pouvant se fermer, s'ouvrir ou s'orienter.

En faisant l'essai de notre 164E, vous constaterez qu'elle possède également un système d'injection du carburant, la servo-direction, des sièges baquet en cuir, un compte-tours et des servo-freins à disque sur les quatre roues.

Notre Volvo 164E 1973 réduit le nombre de vos options, alors qu'elle rehausse votre standard.

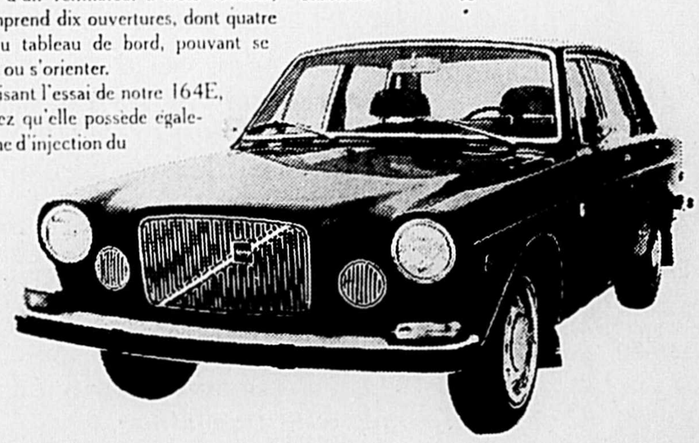

GARAGE
chicoine inc.
Concessionnaire VOLVO

C.P. 180 — 84, RUE CENTRE SAINTE-ROSALIE (Bagot), P.Q.

TEL. 799-3201

BOURSE DE MONTRÉAL

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Abitibi	2694	11	10⅞	10⅞	— ⅛
Alta Gas	100	15¼	15¼	15¼	— ⅜
Alcan	6555	27½	27	27⅜	
Alcan Pr	250	27¼	27¼	27¼	— ¼
Algoma	330	16⅞	16¾	16⅞	
Alum Pr	795	36¾	36¾	36¾	+ ¼
Aquitaine	300	23½	23½	23½	— ⅜
Asbestos	1293	15¾	15½	15½	— ¼
Bank Mo	5363	19½	19¼	19⅜	— ⅛
Bank NS	6013	36⅛	36⅛	36⅛	
Banq Can	2944	17½	17¼	17¼	— ⅛
Bque d'Ep.	300	19½	19½	19½	
Banq Prov	1077	15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Banq Pr.	26184	41	40	41	— 1
Bell Can.	4817	43¼	43¼	43⅜	— ⅛
Bell Can A	356	47⅛	47⅛	47⅛	— ⅜
Bell Can B	50	50½	50½	50½	+ ½
Bomb. Ltd	1400	400	400	400	+ 5
Bord. Che.	9010	215	200	210	— 15
BP Can.	1397	15⅞	15½	15⅝	— ¼
Brascan	332	20¼	20¼	20¼	
BA C For.	150	37¼	37¼	37¼	+33⅛
BR C Phone	50	53¼	53¼	53¼	—1¼
Brin. Ltd	2932	5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
CAE Ind.	275	11⅜	11⅜	11⅜	
Cal Pow	75	28	28	28	+ ½
Cam. Co.	2070	9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Can Cem.	105	59½	59½	59½	+ ⅜
Can Malt	240	32⅛	32	32	+ ⅛
Can Arena	101	18	18	18	
Can Bre.	2300	5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Can Brew.	25	27½	27½	27½	+ ½
Can Bales.	300	17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Can Hydro	11800	11¼	11¼	11¼	
Can I. Bk	3250	31	30	31	+ ¾
C I L	101	17	17	17	+ ⅛
Can Intl.	200	13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Can Int.	635	13	12⅞	13	— ⅛
Can Jav.	5550	875	825	865	+ 10
Can Marc.	500	395	395	395	— 10
Can P. Pr	1770	30¼	29¾	29¾	— ½
Can P. Wt	1200	275	270	270	
Can Tire A	25	57½	57½	57½	
Can Vickers	100	13¾	13¾	13¾	— ⅛
Camron	2000	24	24	24	— ½
CP Ltd	52665	18½	18	18¼	— ¼
C P Ltd A	200	11	11	11	+ ⅛
Cel. Can.	2400	465	460	465	+ 5
Cent. Dy	35470	250	200	225	+ 20
Chrysler	2000	35⅜	34⅛	35¼	+1⅞
Chum B	100	12	12	12	— ⅛
Col Leil.	1800	285	275	285	+ 35
Col Cell. Pr	800	67⅜	67½	67⅜	
Cominco	2330	29¼	28½	29	— ⅛
Con Bath.	1173	22¼	22	22	— ⅜
Con Bath.	100	20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Cons. Gas	300	16¾	16¾	16¾	— ¼
Cons. Glass	160	12¾	12¾	12¾	— ½
Copel. Pro.	500	200	200	200	
Corpex	450	14½	14	14½	+ ⅛
Crown Cork	25	265	265	265	+ 5
Crown Zell	100	21	21	21	— ⅛
Cygnus A	100	7¾	7¾	7¾	
Dalmys A	200	11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Dist. Seag	1305	39¾	39¼	39½	— ¼
Dome Pet	2345	39⅛	38	39¼	+1⅜
Dom Coal	500	35⅛	35⅛	35⅛	+ ⅛
Dom Dairi	511	33¼	33	33	
Dofasco	6300	26½	26½	26½	
Dom Glass	100	14	14	14	+ ⅛
Dom Lime	320	10⅜	10¼	10⅜	+ ⅜
Dom Sto.	300	14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
Dom Text	1310	9¾	9½	9¾	+ ½
Domtar	3687	20	19⅝	20	
Du Pont	105	32½	32½	32½	— ⅛
Du Pont Pr	58	52½	52½	52½	— ½
Dupuis A	200	7	7	7	— ¼
East Svgs	437	21¼	21¼	21¼	+ ¼
Elec. Knit	100	310	310	310	
Enamel A	100	495	495	495	+ 5
Fair. Corp	100	17½	17½	17½	— ⅛
Falc Nick.	567	70	69¾	70	+ ½
Fin Coll	200	11¼	11¼	11¼	
Gaz Metro	600	5	5	5	
Genstar	1963	17¼	17¼	17¼	
Gulf Oil	1180	34½	34¼	34½	
Hollinger	200	48	48	48	
Home A	750	42⅛	42	42	+ ½
Hud. Bay	1980	23⅞	23⅝	23⅞	+ ⅜
Hud B C.	1500	22¼	22¼	22¼	— ⅛
Hud B. Oil	100	46⅞	46⅞	46⅞	+ ⅛
Husky Oil	425	20¾	20¼	20¼	
IAC	1907	18⅜	18⅛	18¼	
Imp Oil	2988	42½	42	42½	+ ⅜
Imas. Ltd	770	33¾	33⅜	33⅜	— ⅛
Imas. Pr	3600	465	465	465	— 10
Int Nic.	10955	33¼	33	33¼	
Int Util	1010	24⅛	24	24	
Inter Pipe	675	25½	25⅛	25¼	— ¼
Inv. Group	500	11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Inv. Gr.	100	23	23	23	+ ⅛
Ivaco	200	22½	22½	22½	+ ⅛
Keon Ind	100	13	13	13	— ¼
Labatt	500	28¼	28¼	28¼	
Lacroix	2300	6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
Laur Fin	1220	12	11¾	12	+ ¼
La Verend.	200	7¾	7¾	7¾	+ ¼
Loblaw B	1200	6⅝	6⅛	6⅛	+ ⅛
Loeb M	600	470	470	470	
Logis. Corp	600	7¼	7¼	7¼	
MacLar. A	500	23¼	23¼	23¼	— ¼
MacLar. B	50	25	25	25	
MacMill.	775	31½	31¼	31½	+ ⅛
Marit. Elec	200	31¾	31¾	31¾	+1¾
Marit. Tel	471	21½	21¼	21¼	— ⅛
Markbor	3900	13½	13¼	13¼	+ ⅜
Mas Ferg.	1375	20¼	20	20¼	+ ⅛
Metchers	500	8½	8½	8½	— ¼
Merc. Bnk	306	26⅞	26⅞	26⅞	
Microsys.	8696	12½	12¼	12½	+ ½
Molson A	600	27¾	27⅝	27¾	
Molson B	765	28	27½	28	+ ½
ML Worth.	700	17¾	17¾	17¾	— ¼
Moore Co.	1250	52¾	52½	52¾	+ ¼
Morse Rob	100	33	33	33	
Mult Acc.	822	13⅞	13½	13¾	— ¼
Murphy Oil	200	8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
MSN Ind.	350	450	450	450	+ 10
N B Cork	500	245	245	245	
Nat Sea A	1000	12	12	12	
Newfld Lig.	735	12⅝	12½	12⅝	— ⅛
Noranda	560	50¾	50½	50½	
Nordair	300	5	5	5	— ⅜
Nor C. Ga	9545	11⅛	10⅞	11	— ⅛
Oshawa A	4395	10	9⅜	9¾	— ⅛
Pac Petr.	200	33½	33⅛	33½	+ ½
Pancanad.	700	15⅛	15	15	
Pan Oce.	171	14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
Petrof. Can	100	29¼	29¼	29¼	+ ¾
Placer	100	52	52	52	+ 1
Pow Corp	2800	13¼	13⅛	13¼	— ⅛
Pow Cop	3200	32	32	32	+ ⅜
Pow Co. Pr	500	13¾	13⅝	13¾	
Prem Cblv.	200	16¼	16¼	16¼	+ ¼
Price	1624	15⅞	15½	15½	— ¼
Provigo	100	9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Quebecor	12325	18½	17½	18½	+ ⅞
QSP Ltd	4300	12	12	12	— ¼
Rapid Da	1600	11¼	11⅛	11⅛	— ⅜
Redpath	250	27¾	27	27	— 1
Reed Shaw	100	11	11	11	— ¼
Reitman	100	13½	13½	13½	
Rio Algom	110	27½	27½	27½	+ ¼
Rothmans	500	15½	15½	15½	— ½
Rothm. B	200	19	19	19	+ ¼
Roy. Bnk	3086	35½	35⅛	35⅛	— ⅛
Royal Trst	690	25¾	25½	25½	+ ¼
St Lawr.	25	49	49	49	— ⅜
Scott Las	400	425	420	425	— 5
Seco Cemp	200	10½	10½	10½	+ ¼
Shell Can	700	57⅜	57	57	— ⅞
Simpsons	100	33⅛	33⅛	33⅛	+ ⅛
Simps. Sea	175	52¼	52¼	52¼	— ½
Soc. Gen.	2100	6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Southam	3400	31½	31½	31½	+ ½
Steel Can	2225	35¼	34¾	35	
Steinbg A	759	28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
Strath. A	2000	360	350	350	— 10
Super. Ele.	530	195	195	195	
Sys. Dim.	9065	21½	21½	21½	— ½
Tel. Capit.	200	11¼	11¼	11¼	
Texaco Can	900	63	63	63	
Trans. Ne.	1100	13½	13½	13½	— ½
Tor. Dom.	975	34½	33⅝	34½	+ ⅜
Tor. Star	175	23⅞	13⅝	13⅞	+ ⅜
Trad. Gr	400	19⅜	19⅜	19⅜	
Trans Can	1348	40⅜	40⅜	40⅜	— ½
Trans C Pl	200	50¼	50½	50½	— ¼
Trans Mt	700	22	21⅝	22	+ ¼
Ultram Co	200	6½	6½	6½	+ ⅜
Uniges. A	1750	315	305	305	— 5
Uniges. B	470	280	260	280	+ 10
Unity Bk	3625	7⅝	7½	7½	— ⅛
Untd Corp	500	16	16	16	
Velcro Ind	1300	9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Vill. Shoe	200	470	470	470	— 10
Wajax	100	10¼	10¼	10¼	— ½
Walk GW	150	50¼	50¼	50¼	
Weab Kna.	2600	37	35	35	— 2
Weldwood	1490	17¾	17½	17⅝	+ ⅛
West Coa.	1230	23⅛	22⅞	23	
Westb. Pr	50	47	47	47	— 3
Weston	100	22	22	22	
Whonnock	550	11½	11½	11½	
Zellers	500	19½	19½	19½	
Zodiac Ltd	300	355	355	355	

BOURSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
INDUSTRIELLES					
Ambas De	500	130	130	130	
Aquablast	1000	345	340	345	
Belgium	2300	10¼	10	10¼	
Berncam	8750	6½	6¼	6⅜	— ⅛
Bio Vita In	400	350	310	310	—90
Capital Dy	900	350	340	340	
Cinevision	12690	10¼	10	10	— ¼
Com Hold	7050	395	375	390	+20
Commodore	500	14	13¾	13¾	— ½
Commodor	700	975	975	975	
Daltens L	1000	210	210	210	+10
Dabis Dist	100	250	250	250	—10
Pembroke	750	20	20	20	—1
Resource	500	400	400	400	—15
RRD War	274	20	20	20	
St Lawr	4200	140	140	140	
SCU Ind.	1000	175	175	175	
S L Diver	9270	8¾	8	8⅛	— ⅛
SMA	4200	240	225	240	+30
Sogena	200	400	400	400	
Spartan	3700	99	96	99	—1
Superpack	475	300	300	300	
Val Mar	100	285	285	285	—15
Ziebart	200	390	390	390	+10
MINES ET PETROLES					
Abitib Asb	700	190	185	190	—5
Abiti Cop	4800	20	19	20	
Acroll Lt	12187	64	58	58	—4
AIS Resou	5700	260	235	260	+5
Alex Morl	2000	22	22	22	—1
Am Eag	31500	105	90	105	+15
Amigo Mi	2000	4½	4½	4½	
Anthonian	1000	1½	1½	1½	
Arno	4000	6	6	6	
Atl Tungs	7000	18	17½	18	+2
Avilla	1000	38	35	38	
Basic Res	400	250	240	240	—10
Baker Tal	3300	40	39	40	+1
Bellechase	2000	17	17	17	
Belle Que	2000	22	21	21	—1
Bison Pet	460	535	500	535	—5
Bluewater	500	225	225	225	—10
Cadillac E	700	90	90	90	—2
Calliper	1000	20	20	20	
C Keele	14250	6	6	6	+1
Carri Mi	24500	31½	28	28½	—2½
Cartier Q	5500	15	15	15	—5
Chesbar Ir	2500	350	340	340	—30
Chesbar Ir	790	151	150	151	+1
Clero Min	2000	12	12	12	—1
Cons Cano	500	18½	18½	18½	
Cons Devrl	500	74	74	74	
Cons Dols	1400	10	10	10	+2
Cons Imp	1000	8½	8½	8½	—1½
Cons Lo	10125	39	37	37	—3
Con Man	3000	7	6½	6½	— ½
Coulee	1000	54	54	54	+48
Dasson C	5000	7½	7½	7½	— ½
Dauphin	2000	5	5	5	
Dumagami	5000	40	40	40	+1
Duvan Cop	2000	4½	4½	4½	
Dynaco R	1167	30	30	30	—2
Embassy	1400	55	54	54	+4
Expo Iron	500	40	40	40	—9
Fairway	1000	190	190	190	
Fallinger	40200	260	240	250	—20
Fannex R	1500	43	43	43	+8
Flint Ro	16000	20	18½	19	—1
Fontana	1000	3½	3½	3½	
Gaspe Que	6500	82	78	80	+3
Goldex	4850	260	245	255	—5
Gold Hawk	7500	25	25	25	+ ½
Grandroy	3000	9½	9	9½	+ ½
Grasset L	3900	22	21	21	
Great Lk	1600	335	325	335	+10
Int Norva	4000	14	13	14	+ ½
Invictus	71200	104	102	103	+2
Jamex	16300	100	99	100	
Joubi Mns	1000	44	44	44	+3
Kallio Iro	3500	5	5	5	—3
Kiena	700	205	202	202	—13
Kingswood	2000	5½	5½	5½	— ½
Lederic	970	835	830	835	
Lynx Can	1500	90	90	90	
Mal Hyg	21394	250	245	247	+2
Maybrun	3000	16	16	16	+1
Menorah	2500	10	10	10	
Mid Ind	3000	55	54	54	+4
Min Ore	10000	3	2½	2½	—1
Mistango	1000	8½	8½	8½	+ ½
Mt Jamie	3000	7	7	7	—1
Fuscocho	5500	32	31	32	+1
Ne Insco	5500	119	116	118	+1
Nor Am	9000	23	22	23	
Nor Am R	7000	32	30	30	
Pac Nick	6000	15	14	15	+3
Pamour	500	470	470	470	—5
Panacan	13500	44	41	44	+2
Paramaq	2000	2½	2½	2½	
Que Explo	1000	65	61	65	—1
Queenston	2000	27	27	27	+1
Rawhide	2000	21½	21½	21½	+ ½
Roy Aga	14632	55	53	53	—1
St Lawr	1800	135	135	135	—5
Sheba Min	3000	5	5	5	+1
Silver Stac	4500	20	19	20	+1½
Slocan Dvl	1500	210	210	210	—2
South Duf	7300	19	18	19	
Stand Gol	3000	24	23	24	+1
Steanford	37800	118	109	115	+6
Surluga	200	20	19	20	+2
Tagami	500	7½	7½	7½	—1½
Terrex	3000	5½	5½	5½	—1½
Timrod	500	20	20	20	
Torcan Ex	3000	10	8	8	— ½
Transterre	5000	31	30	30	—1
Twentieth	500	115	120	120	—5
Viking Oil	500	800	775	790	—10
Western B	500	3	3	3	
West Hill	1000	26	26	26	—3

Cours du dollar

Le dollar américain se situait, hier, à .9996 cents en fonds canadiens, contre $1.0010 à la clôture précédente. Le sterling valait $2.4838, contre $2.4830.

A New York, le dollar canadien valait $1.0004 en fonds américains. Le sterling valait $2.4847.

Taux de la Banque du Canada, hier midi, en fonds américains : .9992 cents.

Indices à New York

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 947.55 en hausse de 16.48 points; celui des transports à 199.28 en hausse de 3.98; celui des services publics à 107.14 en hausse de 0.64.

13,740,000 actions changent de main dont 2,060,000 au cours de la dernière demi-heure.

Indices officiels du Stock Exchange de New York :

Indice général 59.02 en hausse de 0.79.

Indice industrielles 64.90 en hausse de 0.98.

Indice Finance 70.16 en hausse de 0.68.

Indice transports 40.25 en hausse de 0.41.

FONDS MUTUELS

Accrofund	1.43	1.57
Adanac	1.89	2.09
A.G.F. Special Fund	2.79	——
xAffiliated Fund Inc. Com	6.60	7.14
All-Canadian Compound	7.85	8.58
All-Canadian Dividend	8.47	9.26
All-Canadian Fund 4.000	5.40	5.90
All-Canadian Revenue	8.57	9.37
All-Canadian Venture	4.08	4.45
Altamira Growth Fund	5.21	5.21
Altamira Income Fund	5.67	5.67
Am. Growth Fund	5.70	6.25
Andreae Equity	5.40	5.90
Assoc. Investors	6.32	6.38
Beaubran	50.45	54.78
xBoston Fund	7.43	8.12
xBullock Fund Ltd.	13.67	14.98
Canada Growth Fund	6.13	6.74
Cdn. Scudder	5.99	——
Cdn. S.A. Gold Fund	8.54	9.33
Cdn. Sec. Growth	5.82	6.40
Canada Cumulative	5.31	5.64
Cdn. Gas & Energy Pfd	15.24	16.66
Cdn. Invest. Fund	5.28	5.76
Cdn. Trusted Income	5.21	5.72
Canagex	11.42	12.36
Canagex Bond	10.44	10.76
Canagex Int'l	9.52	10.29
Collective Mutual Fund	6.07	6.66
Commonwealth Infer.	15.40	16.92
C.I. Leverage	3.99	4.38
Commonwealth Venture	7.95	8.47
xCompetitive Capital	5.28	5.79
Corporate Investors	6.43	7.06
Corp. Inv. Stock Fund	5.37	5.89
CSM Japan Fund	13.66	15.01
Dom. Compound	6.69	7.21
Dom. Equity	9.80	10.19
xDreyfus Fund	11.46	12.56
Dynamic	5.63	5.63
Eaton Viking	6.12	6.65
Entarea Funds	6.72	7.38
Exec. Int'l Fund	2.05	——
Exec. Fund of Canada	6.49	7.11
xFidelity Trend	24.81	27.11
Fonds Collectif "A"	7.71	8.42
Fonds Collectif "B"	5.74	5.92
Fonds Collectif "C"	4.70	8.63
Fonds Desjardins "A"	4.74	——
Fonds Desjardins "B"	4.39	——
Fraser Fund	3.99	4.30
GIS (Compound)	11.75	12.92
GIS (Income)	4.18	4.60
xGroup Sec. common	11.51	12.62
Guardian Enterprise	1.02	1.13
Guardian Equity	5.95	6.47
Growth Equity	8.70	9.56
Growth Oil & Gas	24.39	——
Guardian Growth	9.43	——
uardian Savings	11.23	12.24
Harvard Growth	7.75	8.49
Industrial Growth	10.03	11.02
xIvest	10.08	11.02
Invest Growth	12.84	14.03
Invest Int'l Mutual	6.57	7.18
Invest Mutual of Canada	6.03	6.60
Invest. Retirement Mut.	5.67	6.20
Japanese	8.99	9.83
Keystone Canada	7.88	8.64
xKeystone Polaris Fund	4.26	4.66
xKeystone Custodian K-2	6.22	6.81
x Do. S-1	23.01	25.22
x Do. S-4	4.50	4.93
Le Fonds P. E. P.	4.00	4.35
xLexington Research	14.21	15.53
Marcinvest	16.10	16.52
xManhattan	4.10	4.48
Maritime Equity	3.59	3.92
Mutual Accumulating	6.36	7.00
Mutual Bond Fund	10.41	11.45
Mutual Growth Fund	3.93	4.33
Mutual Income Fund	3.53	——
xNat. Sec. Dividend	3.97	4.34
Nat. Resources	8.07	8.82
Natrusco	17.20	17.82
North West Canadian	5.71	6.27
North West Growth	5.30	5.82
xOne William Street	16.70	——
Pembroke	8.10	8.19
Pension Mutual	9.47	——
Prevest Mutual	9.38	10.25
Principal	4.85	5.33
Prudential Growth	7.05	7.71
xPutnam Inv. Fund	9.91	10.81
xPutnam Growth	11.81	12.22
Planned Resources	5.01	5.51
Radisson R.I.	2.67	——
Regent Growth	9.84	10.81
Regent Pension	6.39	7.02
Regent Venture	4.63	5.09
RoyFund	7.04	7.33
Sav. & Inv. Can.	7.28	7.99
xSav. & Inv. Amer.	10.41	11.44
Sav. & Inv. Retirement	5.34	5.87
Spec	7.74	8.46
Taurus	3.70	4.07
xTechnol	6.51	7.13
Timed Investment Fund	9.28	——
Utd. Accumulative	5.36	5.89
Utd. American	1.90	2.09
Utd. Horizon	2.65	2.91
Utd. Venture	3.60	3.96
Universal Sav. Equity	8.30	9.12
Western Growth	6.72	7.38
Templeton Growth	9.52	10.49
xValue Line Income	4.69	5.14
Xanadu	4.08	——
York Fund of Canada	5.25	5.71

x—Fonds Américains

Marché des bestiaux

BOVINS

A 13 heures, les réceptions sont moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composent surtout de bovins de type laitier de diverses qualités. Une demande modérée a prévalu depuis l'ouverture du marché aujourd'hui et le marché est passablement actif. Les prix payés aujourd'hui pour les bouvillons et les taures sont stables avec ceux de lundi dernier alors que les prix des taureaux sont 31.50 plus bas et ceux des vaches sont $1.00 moins élevés comparativement à la fermeture du marché la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1 et A-2 : $42.50 - $43. ; A-3, A-4 : nil. Comm. : $33.- $41.75.

TAURES

A-1, A-2, A-3, A-4 : nil. Comm. : $29.75-$37.25.

VACHES

D-1 et D-2, nil ; D-3: $33.- $35.75 ; D-4 : $23.-$32.75.

TAUREAUX

$33.-$40.

VEAUX

Une bonne demande a prévalu pour toutes les catégories et le marché est actif même avec des réceptions plus nombreuses comparativement à lundi dernier. — Les prix payés pour les veaux de remplacement varient de stables à fermes comparés à lundi dernier, alors que les prix payés pour les veaux d'abattage demeurent à peine stables.

Bons veaux de lait : $62.- $65.50 ; *moyens* : $51.-$59. communs : $30.-$50. Veaux de remplacement : $3[illegible].-$95.

AGNEAUX ET MOUTONS

Trop peu de ventes pour établir des prix.

Abattage de bovins inspectés dans la province de Québec pour la semaine dernière : 2,977.

Marché de Toronto. — Prix du porc. — Indice 100. — Prix moyen de la semaine dernière : $47.94. Aujourd'hui, ventes jusqu'à 14 heures : 874, de $46.-$46.50. — Prix actuel : $46.

Produirs de la ferme

Poulets. — 4 livres et moins de 5, 53 à 56.

PRIX DES OEUFS A MONTREAL

Aux détaillants. — A-Extra-gros, 67.2 ; A-Gros, 65.2; A-Moyens, 51.2 ; A-Petits, 54.1.

COMMENTAIRES

La demande pour le poulet a continué à être relativement faible à cause des prix élevés, tandis que le marché de la poule est demeuré ferme.

Le marché du dindon fut stable.

Le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce vient de remettre à la **Corporation de Promotion industrielle** une seconde tranche de la subvention accordée à titre d'appui aux commissariats industriels du Québec. Le chèque, au montant de $6,147.15 sera réparti entre les municipalités-membres de la Corporation, soit : S.-Hyacinthe, Douville, La Providence et Saint-Joseph, proportionnellement à leurs contributions respectives aux frais de la promotion industrielle dans la région. C'est le député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, M. Fernand Cornellier, (2e à gauche) qui a présenté le chèque au président de la Corporation M. Charles-E. Couture, en présence de M. Jean-Marc Poliquin, (à gauche) délégué industriel du ministère provincial de l'Industrie et du Comerce, et de M. Joseph-L. Beauregard, directeur de la Corporation.

A Saint-Jude

La Caisse populaire possède un actif de $930,941

Saint-Jude, 23, (DNC)

L'assemblée annuelle des membres de la Caisse populaire de Saint-Jude se tint le mercredi 21 mars, à Saint-Jude.

A cette occasion, le 12e rapport annuel fut présentée aux personnes présentes.

Ci-après, l'état financier de la caisse au 31 décembre 1972

ACTIF

Encaisse		$ 130,323.
Fonds de gestion — UR.		265,000.
Placements dans les organismes du Mouvement Desjardins		10,120.
ACTIF LIQUIDE		405,443.
Prêts		
Sur reconnaissances de dette	$ 306,271.	
Moins: provision pour créances douteuses	6,587.	299,684.
Sur hypothèques		154,007.
Immobilisations — au prix coûtant		
Immeuble	42,542.	
Moins: amortissement accumulé	266.	42,276.
Ameublement et équipement	22,544.	
Moins: amortissement accumulé	2,646.	19,898.
Autres elements d'actif		
Intérêts gagnés non perçus	9,046.	
Autres	587.	9,633.
		$ 930,941.

PASSIF

Capital social		$ 114,482.
Epargne		755,707.
Dû aux membres		870,169.
Autres élements du passif		
Intérêts courus non payés	$ 4,405.	
Exigibilités diverses	352.	
Comptes à payer et frais courus	1,356.	6,113.
		876,302.
Trop-perçus non répartis		19,319.
Réserves		
Générale	16,201.	
Prévoyance	7,796.	
Autres	11,323.	35,320.
		$ 930,941.

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la* **finance**

NOUVEAUX REGLEMENTS EXEMPTIONS 3% DEDUCTIONS 22% CHANGEMENTS LIGNE TROIS MOINS NE RECLAMEZ PAS NON

NE VOUS INQUIETEZ PAS DE VOTRE

IMPÔT SUR LE REVENU

Laissez à BLOCK le soir de s'inquiéter de vos taxes — le personnel BLOCK est au courant des nouveaux règlements au sujet des taxes, alors à BLOCK de rédiger votre déclaration.

Déclarations complètes $5 et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

"C'est en régime de liberté que l'avenir économique du Québec sera le mieux assuré"

Les administrateurs de la Caisse de dépôt et placements du Québec ont agi de la même façon que les gestionnaires des fonds des compagnies d'assurance-vie, parce que comme eux, ils sont libres! Souhaitons que cette situation demeure et qu'au Québec, nous n'ayons jamais à vivre sous un régime politique qui utiliserait l'épargne populaire accumulée à la Caisse de dépôt, dans la prise de contrôle d'un large secteur de l'entreprise privée".

Tel est le voeu qu'a émis M. Marcellin Tremblay, président des Prévoyants du Canada, alors qu'il commentait les excellents résultats des placements de la Caisse de dépôt qui vont en grande partie, "dans des actions de compagnies faisan affaires dans plusieurs provinces et offrent d'excellentes garanties".

M. Tremblay, membre du Comité exécutif de l'Association canadienne des compagnies d'assurance vie, était l'invité au déjeuner hebdomadaire du Club Outremont-Kiwanis.

M. Tremblay a rapporté au début de sa causerie que lors d'une émission de la série de cours universitaires de Radio-Canada, portant sur le **Québec d'hier et d'aujourd'hui**, l'expert qu'on avait invité pour traiter d'assurance-vie, était le vice-président du Parti Québécois, M. Jacques Parizeau. Ce dernier avait affirmé que la plupart des compagnies d'assurance-vie relevant, disait-il de la juridiction fédérale, n'avaient à respecter que des normes s'appliquant à l'ensemble du Canada et non pas par province, et que; "nous ne disposons pas de statistiques qui nous permettent de savoir si vraiment les $250 millions par an qui devraient être investis chez-nous par les compagnies d'assurance-vie, le sont effectivement".

"Voilà une affirmation qui me surprend de sa part", de commenter M. Tremblay, alors signataire à titre de président, du Comité d'études sur les Institutions financières (1969), M. Parizeau; après avoir constaté que la plupart des institutions financières ne répartissaient pas leurs sources de fonds et de placement sur une base provinciale, écrivait: "Un seul groupe de compagnies a jusqu'ici tenté d'opérer cette répartition, ce sont les compagnies d'assuranse-vie".

M. Tremblay a ensuite répondu "à l'inquiétude de M. Parizeau" en soulignant qu'à la fin de 1971, les réserves afférentes à l'ensemble des polices d'assurance-vie en vigueur au Québec formait une somme de $4 milliards et que les investissements des compagnies d'assurance-vie au Québec, à la même date, se chiffraient par $5.9 milliards.

Poursuivant son exposé, M. Tremblay a affirmé que si lse investissements des compagnies d'assurance-vie au Québec étaient supérieurs à leurs engagements envers les assurés québécois, ça n'était pas pour nous faire plaisir, mais parce que le Québec offre un climat favorable à de tels placements de capitaux.

"Quand M. Parizeau", a poursuivi le président des Prévoyants du Canada, "veut s'assurer que les compagnies d'assurance-vie réinvestissent au Québec les sommes qu'elles administrent pour le compte des québécois, il n'est pas sans savoir que le rôle et surtout la responsabilité de l'investisseur est de trouver les placements les plus sûrs, offrant le maximum de rendement".

"Nos compagnies canadiennes-françaises recherchent d'ailleurs le même objectif", d'ajouter M. Tremblay, affirmant que "la Caisse de dépôt et de placement, dans son statut actuel agit de la même façon que les compagnies d'assurance-vie. Ses administrateurs, sans pour tout cela perdre de vue l'intérêt du Québec, ont cherché de bons placements et de bons rendements".

C'est alors que le conférencier a cité à l'appui du voeu qu'il allait formuler, qu'à la fin de 1972, la Caisse de dépôt avait investi 16.6% de ses actifs ou $352 millions en actions de compagnies canadiennes et qu'à la même date, leur valeur au marché était de $425 millions. "Ce sont les participants du Régime de retraite de la province, c'est-à-dire, nous tous, qui bénéficieront de cette excellente gestion".

Ainsi amené à commenter les programme économique du Parti Québécois, le président des Prévoyants du Canada s'est exclamé: "J'aurais peur de confier à la politique de M. Lévesque la gestion des deux milliards de dollars qui sont accumulés dans la Caisse e dépôt du Québec, les quatre milliards de réserves que constituent les polices d'assurance-vie en vigueur sur la vie des Québécois".

"Tout le programme économique de son parti est empreint d'un dirigisme nationaliste étroit, mis en évidence par ses références constantes à l'orientation des investissements de la Caisse de dépôt de ceux des organismes financiers de toutes sortes qu'il veut exclusivement québécois".

Telle qu'elle est, de l'avis de M. Tremblay, tout en soutenant le financement de l'Etat québécois, la Caisse de dépôt nous permet de participer, dans notre intérêt, au développement économique de l'ensemble canadien. "Je souhaite que cela continue", de dire M. Tremblay, et, "en formulant cette opinion, j'ai la conviction d'exprimer ce que pense la grande majorité des Québécois, à qui le défi canadien ne fait pas aussi peur que certains voudraient nous le faire croire".

Quant au programme économique du Parti Québécois, M. Tremblay a déclaré que "cette sorte d'intervention directe de l'Etat dans la direction des entreprises" lui paraissait "pire qu'un régime socialiste avoué et ne peut faire autrement que de conduire à la banqueroute des entreprises ainsi manipulées".

"L'avenir du Québec n'est certainement pas de tout repos si on l'oriente de ce côté. Il m'apparait beaucoup plus réaliste de continuer plutôt à assurer aux Québécois la place qui leur revient dans tous les secteurs sans partir en peur et démolir ce qui existe.

"Ainsi, par exemple, dans le secteur de l'assurance-vie, secteur qui joue un rôle de premier plan dans l'activité économique d'un pays, il importe de souligner les progrès remarquables de nos compagnies québécoises au cours des vingt-cinq dernières années. Ces produits "indigènes", comme les désigne M. Parizeau, s'affermissent de plus en plus sur le marché québécois", a affirmé le conférencier. "Ce n'est pas en accusant leurs concurrents de siphonner l'argent des québécois pour l'investir ailleurs alors que c'est faux comme nous l'avons vu, qu'elles justifieront leur existence et qu'elles accéléreront le rythme de leur croissance. C'est au contraire en relevant le défit d'une concurrence sans doute difficile, par la création de produits mieux adaptés aux besoins des nôtres, par le développement de représentants bien qualifiés, par un meilleur rendement sur les sommes qui leur sont confiées, qu'elles prendront la part du marché qui leur revient, sans tromper personne", de conclure M. Tremblay.

Clinique De Guise
PODIATRE
spécialiste des pieds
Diane P. St-Roch, I.L., Prop.
246, rue Jolibois Sainte-Rosalie
Tél. 799-3832

JÉRÔME AUTO
7780, rue des Cascades S.-Hyacinthe
Tél. 773-6647 — 733-1796
• LINCOLN • MERCURY • CAPRIS
Invitation spéciale à tous mes anciens clients pour l'achat d'une auto
25 ans d'expérience dans la vente
ROLAND BOUSQUET — maître-vendeur

NOMINATION

La Société du Crédit Agricole, organisme fédéral de prêt et de consultation financière, est fière d'annoncer la nomination de Monsieur Marc Ferland au poste de conseiller en crédit responsable des comtés de Chambly, Richelieu et Verchères.

Monsieur Ferland est un gradué de l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe; avant de joindre les rangs de la Société il occupait le poste de surveillant régional pour le PATLQ (anciennement le DHAS). Depuis son entrée à la Société en mai 1972, il a surtout travaillé dans la région de Sherbrooke

Les agriculteurs désireux de se prévaloir de ses services peuvent le faire en s'adressant au bureau régional situé aux Galeries Saint-Hyacinthe, 3100 boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe, au téléphone: 773-2519. La journée d'entrevues est le lundi ou le premier jour ouvrable de chaque semaine; il est fortement recommandé de téléphoner pour prendre rendez-vous

ALLIS-CHALMERS
OUVRE L'OEIL SUR LA QUALITE ET LES PRIX.

Cultivateur à dents vibrantes 3 points ou semi-porté.

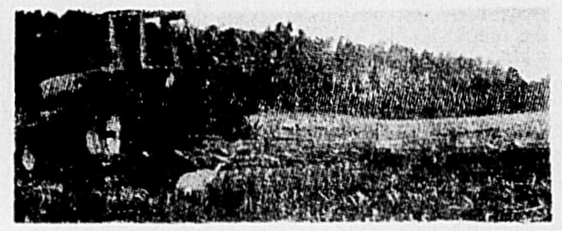

Herse à disques, semi-portée jusqu'à 20 pieds de largeur, modèle — pliante disponible

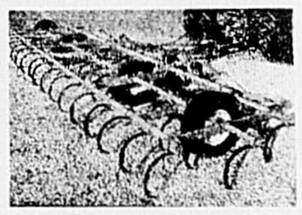

Sarcleur roulant 2, 4, 6 rangs.

Transigez directement avec le propriétaire pour une bonne affaire.

Bêcheuse à jardin moteur: 3½, 5 et 8 h.p.

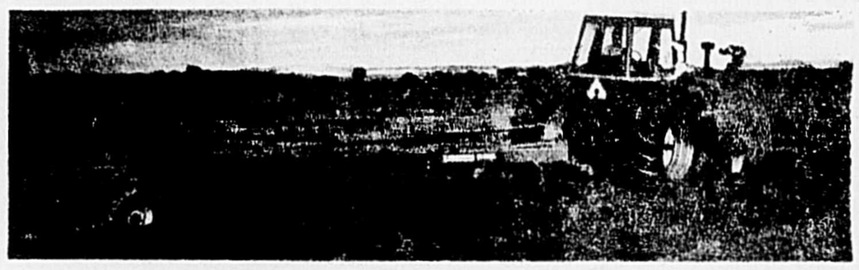

Charrue semi-portée 3 et 4 rangs, convertible dans le champ.
Unique: non bourrante
pointes de remplacement: $7 CHACUNE

LETENDRE MACHINERIE ENR.,
Saint-Thomas d'Aquin Tél. 796-3330
le soir: 773-8140

MINI-PROPOS

Joseph-L. Beauregard
Directeur
Corporation de Promotion Industrielle

A LA LUMIERE DES FAITS

On peut s'affirmer sans nécessairement être gigantesque! Voilà mon opinion à la lumière des faits. Ce point de vue, toutefois, est à l'opposé de celui des théoriciens technocrates qui planifient aveuglément, on dirait, l'avenir de notre économie.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de fréquenter les hautes instances des services gouvernementaux. Pour celles-ci, aucun cas n'a de valeur que s'il agit sensiblement, par lui-même, sur les courbes des graphiques d'ensemble qui, seuls, intéressent les bonzes ministériels. Ceux-ci ne cachent pas, d'ailleurs, leur mépris pour les entreprises de petit ou de moyen calibre. Ils pensent grand et ne tiennent pas à s'encombrer de préoccupations mineures. Ils sont issus des grandes écoles et ils se maintiennent sans déchoir. Ils se croient les ultimes civilisés alors que leurs décisions risquent d'entraîner, au contraire, l'écrasement barbare des initiatives les plus valablement productrices que nous possédons.

Je soutiens que pour être forts dans l'équilibre et la liberté, il faut encourager la permanence des entités économiques moyennes qui se complémentent en conservant leurs identités.

Je veux une région de Saint-Hyacinthe qui puisse s'affirmer comme telle par une productivité qui la fera reconnaître entre les autres. Je nie par contre, aux fonctionnaires supérieurs, le droit d'imposer des mesures de prolétarisation générale en vertu de fumeuses théories qui se donnent pour la perfection incarnée mais qui ne sont en fait que des manifestations adolescentes empreintes d'erreurs grossières.

La nature humaine étant ce qu'elle est, la formule qui laisse à chacun la chance de démontrer sa compétence dans une concurrence loyale est bien plus apte à rendre les erreurs moins coûteuses et à amplifier les bonnes solutions que l'autre, dogmatique, qui croit tout savoir mais qui n'accomplit rien, faute de prévoir les vrais obstacles. Je m'inscris donc en faux, et vigoureusement, contre la tendance officielle au centralisme excessif qui stérilise l'homme d'action.

Puissent nous comprendre ceux qui ont conservé le bon sens, cette qualité qu'un environnement malade, en haut lieu, semploie si farouchement à neutraliser.

POURQUOI?

UN COURS DE PERFECTIONNEMENT HUMAIN
(Personnalité) AI-JE BESOIN DE CELA, MOI?
QUELS SONT LES BUTS DE CE COURS?

POUR CORRIGER	POUR ACQUERIR
Attitude défaitiste	Confiance en soi
Faiblesse morale	Volonté ferme
Inconstance	Persévérance-ambition
Nervosité-insomnie	Détente-repos
Gêne, timidité	Assurance-confiance
Anxiété-angoisse	Sérénité
Peur du ridicule	Maîtrise de soi
Indécision	Esprit de décision
Attitude négative	Attitude positive
Solitude-routine	Amitiés-initiative

Sylva BERGERON
Président

se rendre compte que: VOULOIR C'EST POUVOIR.
ANALYSE DU COMPORTEMENT en vue de développer une harmonie des facultés.

A combien évaluez-vous vos facultés?
LA REPONSE EST A VOUS,
VENEZ PRENDRE CONNAISSANCE DE NOTRE METHODE
LUNDI SOIR 16 AVRIL A 8 HEURES P.M.
SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
795, rue du Palais — Saint-Hyacinthe

COURS PRATIQUE SUR LA PERSONNALITÉ

Voici quelques commentaires recueillis à la fin des cours.

Yvon PROVOST
Professeur

"C'est bien regrettable que cela ne me soit pas arrivé il y a 20 ans".
"Maintenant, je suis plus calme".
"J'ai plus d'assurance".
"J'ai de nombreux amis — fini la solitude".
"Je suis compris, apprécié — fini l'incompréhension".
"Je peux m'expliquer devant un groupe — fini ce manque de maîtrise".
"Je vois plus clair en moi-même".
"J'ai plus confiance en moi — fini ce doute".
"J'ai un meilleur caractère — fini les scènes".
"J'ai pris conscience de mes aptitudes".
"Maintenant je vis — J'ai fini d'exister — Fini le "pas capable".
"Je fus vraiment aidé sans être exploité".
"Je n'ai signé aucun engagement".
"J'ai payé un faible montant par semaine".
"Tout le monde devrait suivre ce cours".

AUCUN CONTRAT A SIGNER
Vous voulez vivre pleinement votre vie
LUNDI SOIR 16 AVRIL A 8 HEURES P.M.
RENDEZ-VOUS A LA
SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

INSTITUT DE CULTURE PERSONNELLE DU QUÉBEC INC.
Ville Laval (Qué.)
242, rue Lafayette

N.B. SI IMPOSSIBLE DE VENIR LE 9 AVRIL, VENEZ, SANS OBLIGATION, LE 23 AVRIL.
Certificat de culture personnelle remis à la fin du cours, Institut reconnu par le ministère de l'Education.

LE COURRIER

LETTRES

La brillante et fastueuse carrière de celle qui fut la belle Otero

Quand la belle Otero mourut en 1965, dans la quatre - vingt - dix-septième année de son âge, elle n'avait plus de contemporains capables de rappeler son propos des souvenirs piquants.

Car elle occupa en sa jeunesse une place considérable dans le monde du spectacle.

Elle est de celles qui connurent ensemble les applaudissements de la foule et la faveur des grands, dont elle profita si bien qu'elle prit sa retraite à 45 ans, riche d'une dizaine de millions — non pas de francs-or ni de marks, mais de solides dollars.

Fortune qu'elle dilapida en quelques années pour se trouver pauvre comme devant, aussi dénuée que le jour où elle quitta la ville de Cadix, âgée de douze ans.

N'ayant pour bagage que les vêtements qu'elle portait, tenant d'une main une tablette de chocolat, de l'autre son billet de chemin de fer, elle monta à bord d'un train en partance pour le Portugal.

Au vrai, sa destination n'était ni Lisbonne ni Madrid, mais Paris, où elle finit un jour par arriver.

Sept ans plus tard, elle était l'enfant gâtée de la Ville-Lumière et l'une de ses demi-mondaines les plus illustres, qui collectionnait les rois et les princes, les banquiers, les millionnaires, avec la même avidité que perles et diamants.

On raconte que, revenant de Russie après maints spectacles et sa tournée des grands ducs — non pas celle connue jusque là — elle avait dans ses écrins des colliers avant appartenu à Marie-Antoinette, aux impératrices Eugénie de France et Elisabeth d'Autriche, de même que de plus modestes babioles, dont une paire de boucles d'oreilles ornées de brillants, totalisant les cent carats.

* * *

Née près de Séville en 1868, elle dansait en s'accompagnant de castagnettes, et il y avait en elle tant d'allant, de rythme endiablé, de grâce ondulante et de souplesse féline, qu'elle eut à vingt ans le monde à ses pieds.

On raconte qu'elle dîna un soir entre deux ris, face à un empereur.

Des hommes se suicidèrent pour elle, dont l'explorateur Jean Paven et le comte Cheney, membre du fameux Jockey Club, qui venait de perdre deux millions au casino.

C'est à Monte-Carlo qu'elle débuta, alors qu'on la disait la femme-enfant d'un comte italien.

Celui-ci venait de perdre à la roulette son argent, sauf dix louis d'or qu'il lui remit et elle s'empressa à son tour de les jeter sur le tapis vert, pour les convertir en $30,000.

Il n'est pas sûr que l'anecdote soit véridique, mais elle cadre dans la légende de Caroline Otero, qui passa les trois-quarts de sa vie à jouer et s'y ruina, à l'exemple de tant d'autres.

L'écrivain Colette, qui la connut quand elle évoluait comme elle sur les planches, rappelle en ses souvenirs *(Mes Apprentissages)* que la belle Otero, appelée la belle Otarie par ses ennemies intimes, l'invitait de temps à autre à manger chez elle.

En attendant son odorant *puchero* — pot-au-feu — elle jouait au bésigue avec son invitée, puis dansait pendant des heures pour son plaisir, la dernière bouchée avalée.

* * *

Arrivée à Paris en 1892, Caroline n'a pas le sou et elle loge dans un hôtel minable de la rue de Helder, où elle rencontre l'agent théâtral qui la présente à Adolphe Franconi.

Celui-ci l'engage à mille francs par mois pour son *Cirque d'Eté*, puis elle passe aux *Folies-Bergère*.

La voilà lancée et c'est la fête continue, aussi bien à Paris que dans les autres capitales, mais elle paraît surtout soucieuse, comme le note un témoin de l'époque, "de se pousser aux premières places de ce demi-monde où l'audace et la beauté tiennent lieu de titres de noblesse."

Ses folies ne se comptent plus, ni ses aventures, ni ses liaisons et, comme on ne prête qu'aux riches, le monde lui attribue la plupart des têtes couronnées d'Europe, les barons de la finance, les capitaines de l'industrie.

Quand elle quitte la scène en 1922, elle dispose d'une fortune énorme pour l'époque, mais elle court à Monte-Carle, y perd en quelques années ce qu'elle possède, au point de se demander un jour si elle mangera le lendemain.

Elle passe à Nice ces dernières années, dans une chambre meublée de la rue d'Angleterre, faisant face à la gêne avec autant de crânerie, écrit un chroniqueur, que, jadis, à l'opinion publique.

Ce qui est moins connu, c'est qu'elle vivait d'une maigre pension que lui versait, a-t-on dit, ce Casino de Monte-Carlo, où elle avait commencé sa tapageuse carrière, auquel elle attira une clientèle unique, et qui la pluma à son tour sans scrupules, quand elle s'y exposa, incapable de résister à sa passion du jeu.

L'Illettré

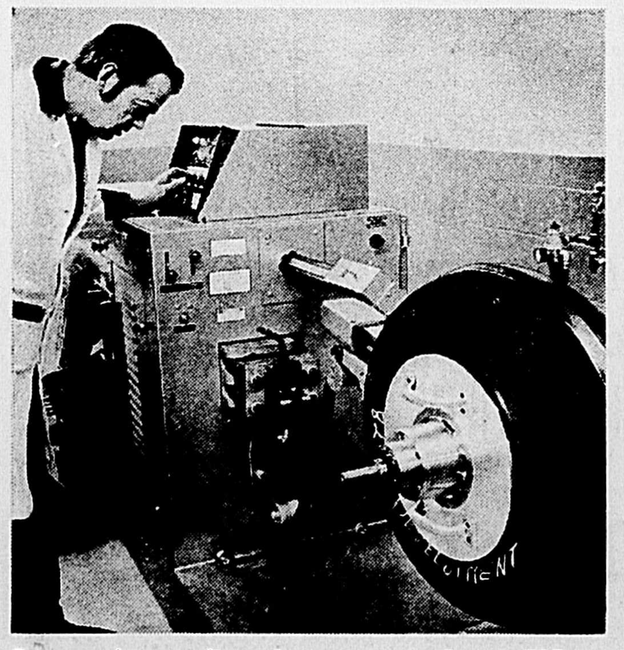

Ce pneu de roue d'atterrissage pour jet Boeing 737 reçoit une couche de bande de rechapage à l'usine Goodyear de Toronto. En raison du rude impact que subissent les roues d'avion et des lourdes charges qu'elles portent, les pneus doivent être dotés d'une carcasse ultra-robuste, renforcée d'un nombre de plis allant jusqu'à 20. Un pneu d'avion peut être rechapé jusqu'à 10 fois et, chaque fois, il assure autant d'atterrissages qu'un pneu neuf. Goodyear estime que 75 pour cent de ceux qu'utilisent les grandes lignes aériennes sont des pneus rechapés.

Vous-en souvenez-vous...

"Il a vécu ce que vivent les roses..."

Le Centre d'Achats de Saint-Hyacinthe, sis à environ un mille du pont de la rue des Cascades sur la rivière Yamaska, fit son ouverture officielle aux premiers jours de juin 1961.

De puis ces douze années écoulées, il en a coulé de l'eau sous le pont de la rivière, et les changements furent fréquents à ce site commercial.

Il mettait à la disposition du public, vingt-trois magasins et locaux d'affaires, dont les propriétaires avaient pour la plupart donné leur adhésion et signé leur contrat de location, lors de son ouverture. Les travaux de construction furent confiés à Charles Gilbert Limitée, entrepreneurs. Ils commencèrent à la mi-novembre 1960 et ils auront coûté près de $1,500,000. Le Centre se situe dans les limites de la paroisse de Sainte-Rosalie. Il s'y trouve un parc de stationnement qui peut recevoir ensemble 738 voitures.

Dans son édition du jeudi 13 avril 1961, le journal Le Courrier de Saint-Hyacinthe consacrait en page une, un article à l'ouverture du nouveau Centre.

"Les magasins, y lisait-on, dont on peut annoncer l'ouverture, sont les suivants: S.S. Kresge où l'on trouve à peu près de tout; Dominion Stores, épicerie et viandes; la pharmacie Vincent Chartier; le Syndicat de Québec, vêtements et marchandises en général; Lily's Shop, confection pour dames; Adrien Chenette et Montréal Shoes Store, chaussures pour hommes, femmes et enfants; la Librairie populaire Enr., livre, papeterie, ameublement de bureaux; Georges Brabant, vêtements pour hommes; J.-C. Brabant, articles de sports, cadeaux, souvenirs; le restaurant Georges Comtois.

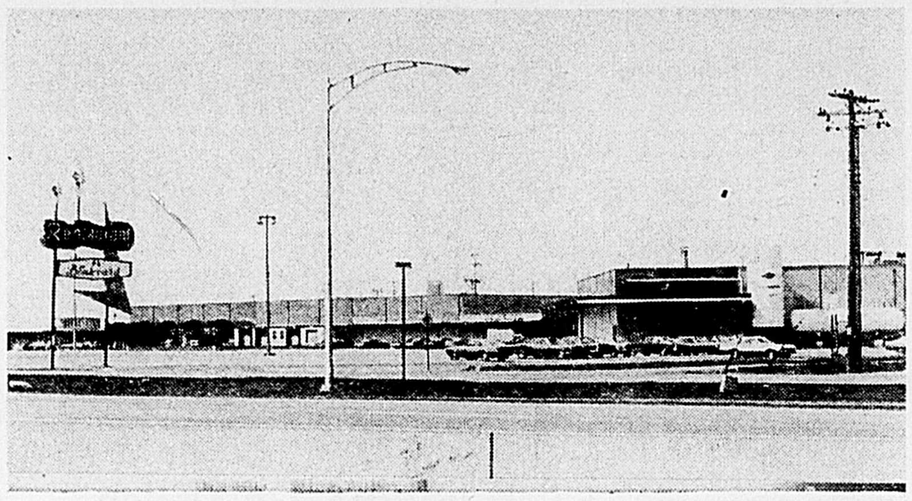

"A ces commerces, il faut ajouter une succursale de la Banque de Montréal et les bureaux d'assurances de l'Union catholique des Cultivateurs."

Peu après l'ouverture, d'autres magasins vinrent s'ajouter à ceux-là: La Quincaillerie, Au Carrousel, vêtements pour enfants; Musicorama, instruments de musique, disques, etc.

Les débuts du Centre furent "fracassant"; au cours de la première année, en effet, il fallait huit ou neuf policiers pour diriger la circulation; il arrivait aussi que le trafic soit bloqué jusqu'au pont de la rue des Cascades.

Trois ou quatre ans plus tard, ce fut le déclin dû à plusieurs facteurs et causes.

A la cinquième année, ceux qui avaient signé un bail de cinq ans, ne renouvellèrent pas leur contrat. En 1967, la Québec Poultry se portait acquéreur des bâtisses, laissant sur place le restaurant des Boulevards, et les locaux de la Banque de Montréal, qui devait fermer en juillet 1968.

La compagnie Le Centre d'Achats de Saint-Hyacinthe Inc. possède encore les terrains situés en face du site commercial.

Le président en est encore M. Georges Brabant, et de secrétaire, M. Gilles Morier.

Le Centre d'Achats n'est plus; un autre a vu le jour il y a plus d'un an dans la partie nord de la ville. Longue vie à ce dernier!

PEPSI

Course aux emplettes
AVEC PEPSI-COLA

Le concours Course aux emplettes, de Pepsi.
Participez maintenant et vous pourriez gagner encore plus que cet heureux gagnant !

On voit ici M. Jacques Morel, du 1864, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, au Marché Métro - Lemonde avec les épiceries d'une valeur de

$813.40

qu'il a gagné tout seul dans sa course aux emplettes de cinq minutes, de Pepsi-Cola.

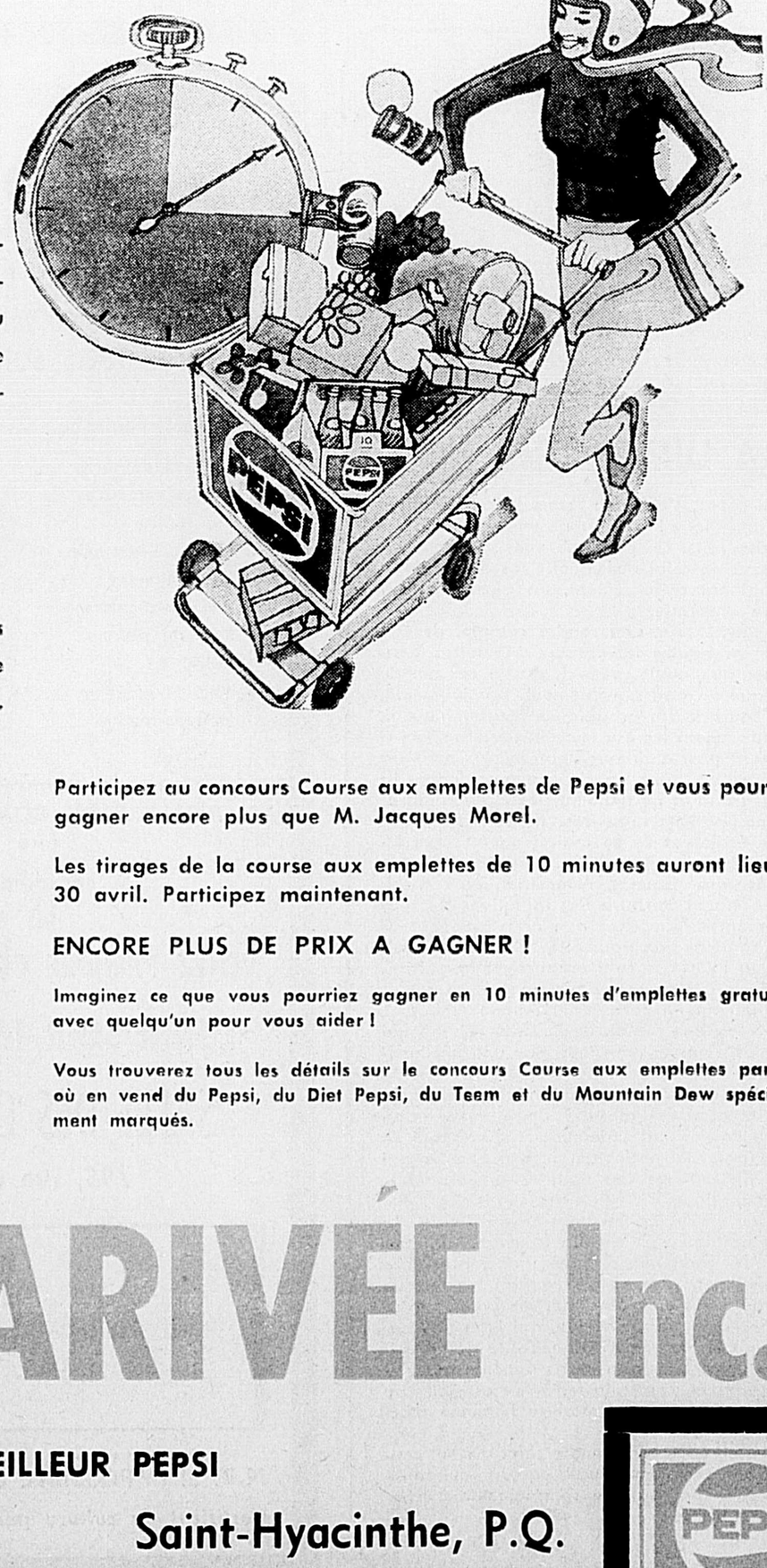

Participez au concours Course aux emplettes de Pepsi et vous pourriez gagner encore plus que M. Jacques Morel.

Les tirages de la course aux emplettes de 10 minutes auront lieu le 30 avril. Participez maintenant.

ENCORE PLUS DE PRIX A GAGNER !

Imaginez ce que vous pourriez gagner en 10 minutes d'emplettes gratuites, avec quelqu'un pour vous aider !

Vous trouverez tous les détails sur le concours Course aux emplettes partout où en vend du Pepsi, du Diet Pepsi, du Team et du Mountain Dew spécialement marqués.

LUCIEN LARIVÉE Inc.

EMBOUTEILLEUR PEPSI
2680, rue Laframboise Saint-Hyacinthe, P.Q.